l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3



Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1588 – 18 décembre 1998 – prix : 9F

# Règlement de comptes au Front National

# Le Pen-Mégret: POLITIQUE SORDIDE, MÉTHODES MALODORANTES

p. 3 et 5

Jospin fait l'aumône aux RMIstes

p. 9

Dans les entreprises : SNCF, PSA, Banques, La Redoute...

p. 10 à 14



# **SOMMAIRE**

### Leur société

- 4 Quand Viannet veut sortir la CGT «de la marginalité»... en s'alignant sur la CFDT!
- Les ouvriers de la banane en Martinique sont en
- Condamnations, expulsions de sans-papiers
- Les effets de la loi Robien et de la RTT Giat Industries
- 9 L'aumône de Jospin aux
  - RMIstes Au Conseil régional de Bretagne: aider l'emploi... ou les trésoreries

### **Politiciens**

- 5 Une partie de la droite prête à se vautrer dans le lepénisme
- Lê vote du PACS

### Tribune

- «Recentrage» de la CGT : un syndivalisme de conquête sociale ou d'alignement sur la politique de Jospin?

### Dans l'enseignement

 Il n'y aura pas de bonnes réformes sans enseignants supplémentaires

### Dans les entreprises

- 10 PSA veut négocier un accord dans le cadre de la loi Aubry Dans le textile, avec les
  - 35h, les licenciements continuent
- $11 \lambda$  la SNCF, après la grève des contrôleurs
- 12 Rapacité des banquiers et attaques contre les travailleurs
  - Négociation sur les 35h à ELM Leblanc (Drancy)
- 13 Le mécontentement éclate à la Redoute (Roubaix).
  - à Cepem (Orléans) A Nice, les travailleurs sociaux manifestent
- 14 –Une vague de licencie-ments en Charente et Charente-Maritime Chômage partiel à Silac-Chaignaud

### Lire - Voir

15 – Les fantômes du roi Léopold d'Adam Hochschild Central Do Brasil

### Dans le monde

**16** – Proche-Orient: Nétanyahou intransigeant, Clinton satisfait Pinochet, l'ex-paravent des grandes puissances,

# PINAULT OU LES GRANDES FAMILLES

François Pinault vient d'acquérir 12,6% des actions du groupe Bouygues, pour la somme de 3,8 milliards de francs. Avec ce qu'il possédait déjà, le voilà quasiment à égalité avec les frères Bouygues: autour de 15% des actions chacun.

détaille cette tractation et les accords qui ont été signés entre Pinault et les frères Bouygues, comme s'il était tout à fait «naturel» de se vendre et de se racheter des pans entiers de l'industrie, et sans avoir l'idée de mentionner ne serait-ce que le nombre de salariés concernés...

Il est vrai que la vie de ces grandes familles, qui dirigent de fait l'économie du pays, est bien éloignée de la vie de tous les jours de la majorité de la population. François Pinault, fils d'un exploitant forestier, s'est lancé dans le commerce La presse économique du bois dans les années soixante, avec l'aide, déjà, du Crédit Lyonnais! Il a racheté entre autres des entreprises en faillite, mais aussi des papeteries (Chapelle-Darblay), avant d'élargir ses ambitions au secteur de la distribution, en rachetant pêle-mêle Conforama, le bloc Printemps-Prisunic-La

Redoute ou la FNAC, à la tête de francs aujourd'hui, la deuxiède laquelle il a placé l'un de ses fils, François-Henri. En s'installant dans Bouygues, François Pinault vise semble-t-il surtout TF1, et les nouvelles technolo-·gies (téléphone et télécommunications).

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce grand capitaliste n'est pas amateur de Monopoly, mais de football (il détient en grande partie le Stade Rennais) et d'art. Il s'est acheté à plusieurs reprises des tableaux autour de 50 millions de francs, et a même acquis la société internationale de vente aux enchères Christie's.

Toutes ces bonnes affaires ne sont possibles qu'avec l'aide de banques compréhensives. La fortune de François Pinault a surtout progressé pendant ce qu'on a appelé les «années fric», et qu'on aurait pu appeler aussi les années Crédit Lyonnais. Le chiffre d'affaires de son groupe a été multiplié par dix entre 1987 et 1992, et sa fortune est passée de 3.7 milliards de francs en 1995 à 12,5 milliards en 1997. Elle est évaluée à 30 milliards

me fortune de France.

Quant à ses amis, ils ne sont pas non plus pour rien dans cette ascension, et ils ont un nom; à droite, on trouve Chirac – les familles mangeaient ensemble à une époque tous les dimanches soir et François Pinault prête volontiers son avion personnel à Chirac –, Nicolas Sarkozy, avec lequel il pratique la bicyclette dans la forêt de Rambouillet. Mais on trouve aussi, à gauche, Laurent Fabius ou Jean-Paul Huchon. Son cercle d'amis comprend aussi Alain Minc, Bernard-Henri Lévy (dont il a financé deux films), et bien sûr des PDG de renom, comme Ambroise Roux.

En rentrant dans le groupe Bouygues, et en se rapprochant ainsi du secteur de la télévision, ce grand bourgeois capitaliste pourra continuer à essayer de nous faire croire que dans notre société, les décisions économiques sont prises dans des instances transparentes, par des élus indépendants du monde des affaires...

Roger PÉRIER

# Privatisation de la CGM

# **TOUT LE MONDE** N'A PAS BU LA TASSE

En ce moment, à la suite d'un conflit qui oppose deux de ses principaux actionnaires, remontent à la surface les conditions de la privatisation de la Compagnie générale maritime, la CGM. En octobre 1996, cette société avait été privatisée par le gouvernement Juppé. L'opération avait abouti à l'attribution de la CGM à une société, la CMA, essentiellement détenue par deux hommes d'affaires libanais, les frères Saadé. La privatisation s'était déroulée sous l'autorité du ministre des Transports de l'époque, Bernard Pons, avec la bénédiction du lobby des planteurs de bananes des Antilles, représenté, comme par hasard par la fille de Pons, avocate, et avec le soutien de politiciens libanais proches de Chirac, qui avaient favorisé l'attribution de la CGM aux frères Saadé.

Mais depuis, les deux frères se sont fâchés, se sont balancé à la figure pas mal de révélations financières, et il apparaît que les conditions de la privatisation leur avaient été tellement favorables qu'ils auraient économisé sans doute environ 1 milliard de francs, aux frais de l'État français bien entendu.

Cette histoire devient peutêtre publique du fait de la proximité des élections européennes, car elle met sur la sellette des milieux de droite. Mais les milieux de gauche avec l'affaire Dumas en ont autant à leur compte. Les élections approchant, on aura sans doute droit à d'autres duels de boules puantes de ce genre.

Les sociétés bidons, les révélations sur les hommes politiques favorisant les uns ou les autres, font figure de rengaine, mais leur multitude est révélatrice de la pourriture du monde politique et du monde des affaires.

**Nelly MEYER** 

Vient de paraître

### **LUTTE DE CLASSE N° 39** (Décembre 1998)

- Privatisations

Gouvernements de droite et de gauche, une continuité au détriment de la collectivité

- Le projet de liste commune LO-LCR pour les élections européennes de 1999 (documents)
- Les élus de Lutte Ouvrière dans les Conseils régionaux

- Côte-d'Ivoire

La marche inéluctable vers un nouveau régime foncier et sa signification pour les classes labo-

- Tribune de la minorité

Corée : le gouvernement Kim Dae Jung contre les travailleurs

- Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

### **LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et sociamatières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conser-vatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capita-lisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'ap-pareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa poli-ce, son armée pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journai s'affirment trots-kystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu e stalliname dès son origine et a peri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façor d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à : . LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1" janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson, Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon, Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson, Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés], Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications nº 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

LUTTE LUTTE **OUVRIERE** (1 an soit 10 nº) 1 an 6 mois France DOM-TOM 160 F 100 F DOM-TOM, voie aérienne 390 F 200 F 140 F Europe (soit zone postale1) 420 F 210 F 100 F Autres pays, voie ordinaire Afrique francophone Moyen-Orient, USA, Canada 450 F (soit zone 2) 230 F 140 F Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) 270 F Océanie (soit zone 4) 540 F 140 F 280 F Autres pays, voie aérienne Afrique francophone Moven-Orient, USA, Canada (soit zone 2) 480 F 250 F 140 F Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale el du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) 540 F 660 F Océanie (soit zone 4) 340 F 210 F

Envois sous pil fermé : tarifs sur demande

SOUTENEZ
LUTE
LUTE
OUVRIÈRE I à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

BULLETIN D'ABONNEMENT
NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE :
GODE 1 GOTAL OF VILLE .
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE –
LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de
MICHEL RODINSON,  - par virement postal à MICHEL RODINSON,
CCP 6 851 10 R – PARIS.

# L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

# LE DANGER D'EXTRÊME DROITE NE PÉRIRA PAS TOUT SEUL

La bagarre entre les chefs et les sous-chefs du Front National, qui a éclaté au grand jour, fait frétiller les leaders de l'UDF et du RPR, qui se voient déjà en train de récupérer au moins une partie des voix qui se portaient depuis quatorze ans sur l'extrême droite. Mais ils ne sont pas les seuls à se réjouir de cette nouvelle situation. Beaucoup de commentateurs qui se veulent de gauche font mine de croire eux aussi qu'un éclatement du Front National ferait disparaître le danger que la progression de l'extrême droite représente.

C'est oublier que si l'extrême droite s'est considérablement renforcée au cours des quinze dernières années, ce n'est pas dû à la personnalité de Le Pen, encore moins à celle de ses acolytes, mais à la situation sociale.

Cela fait plus de quarante ans que Le Pen rêve de faire une carrière politique à la tête de l'extrême droite. Mais avant 1984, il avait tout juste réussi à se faire élire député sur les listes poujadistes en 1956, avant de disparaître à nouveau de la scène. Aux élections présidentielles de 1974, il n'avait pas réussi à dépasser 1 % des voix, et ne s'était même pas représenté en 1981. Le public d'alors de Le Pen était composé des nostalgiques de Vichy, des intégristes catholiques, des anciens de l'OAS, de tous les courants ultra-réactionnaires de la société française qui, à eux tous, ne pesaient pas bien lourd.

C'est l'approfondissement de la crise économique, et l'incapacité des diffé-

rents gouvernements qui se succédèrent depuis à lutter efficacement contre le chômage, qui permirent au Front National de devenir une force politique avec laquelle il fallait compter. Et c'est tout autant valable pour ceux qui se réclamaient de la gauche que pour ceux de droite, tous responsables de la progression de l'extrême droite.

L'électorat de celle-ci a alors grossi de gens issus des classes sociales défavorisées, désespérés par la montée du chômage et de la misère, qui se laissaient prendre au piège des discours sur la « préférence nationale » censée résoudre le problème du chômage. Ces gens-là ne comprenaient pas que Le Pen les méprisait autant que la masse des travailleurs immigrés contre lesquels il essayait de les dresser, et qu'il n'aspirait qu'à être admis un jour par la grande bourgeoisie à défendre au gouvernement ses intérêts, contre l'ensemble de la classe ouvrière. Mais ils pensaient, en votant pour Le Pen, se venger des partis qui se succédaient au gouverne-

Alors, que le Front National éclate ou pas, que Mégret fonde son propre parti ou pas, tout cela n'est finalement que secondaire.

Bien sûr les méthodes de voyous qui président aux règlements de comptes en cours, le fait que tous ces politiciens qui prétendaient marcher « tête haute et mains propres » apparaissent aujourd'hui pour ce qu'ils sont, des

gens fortunés, ayant choisi de faire carrière au Front National dans la xénophobie et le racisme, et mus par de solides ambitions personnelles, tout cela fera peut-être perdre des voix à l'extrême droite aux prochaines élections européennes. Mais quand bien même cela signerait la fin de la carrière politique des uns ou des autres, cela ne supprimerait pas le danger que le Front National a représenté jusqu'ici pour la classe ouvrière.

Car sur le fumier fourni par le chômage et la misère, il se trouverait d'autres démagogues, issus des rangs de l'extrême droite actuelle, ou de ceux de la droite qu'on nous dit « républicaine », pour reprendre le même langage, avec les mêmes chances de succès.

Pour éliminer ce danger, il faudrait mener une politique qui se donne les moyens de combattre réellement le chômage, et donc qui ne recule pas, pour cela, devant le fait de s'en prendre aux bénéfices du grand capital. Interdire les licenciements collectifs, réquisitionner les entreprises qui licencient alors qu'elles font des bénéfices, taxer les profits capitalistes et financer ainsi la création des innombrables emplois utiles qui manquent dans les services publics et le relèvement des minima sociaux, voilà le seul moyen de désarmer le Front National ou ses successeurs. Mais une telle politique, il n'y a que le monde du travail qui pourra l'imposer.

# Toulouse, au quartier du Mirail

# DES JEUNES EN RÉVOITE

A la Reynerie, dans le quartier populaire du Mirail à Toulouse, la situation était explosive depuis quelques semaines, avec la multiplication des contrôles policiers et le mépris affiché de la police à l'égard des jeunes beurs. Et la mort de ce jeune de 17 ans de la cité, tué par des policiers dans la nuit du 12 au 13 décembre, a mis le feu aux poudres. Surpris alors qu'il était en train de voler une voiture, Habib s'est enfui, a été blessé par balle et a agonisé pendant plusieurs heures sur le trottoir, sans que les policiers se préoccupent de ce qu'il devenait.

Dimanche après-midi, le quartier était en proie à des scènes d'émeutes, des centaines de jeunes en colère brisant tout sur leur passage. Le quartier était quadrillé par les CRS. Plusieurs dizaines de voitures et un autobus ont brûlé. Un poste de police a été saccagé, en même temps que les locaux de la CAF.

L'intervention des CRS, loin de calmer le jeu, n'a réussi qu'a souder la majorité des jeunes du quartier derrière la minorité qui avait pris l'initiative. Ainsi des jeunes filles qui voulaient rentrer chez elles, et qui en ont été empêchées par un cordon de CRS pendant plus d'une heure, ont finalement reçu l'autorisation de passer, saluées d'un « on va faire un lot » et lorsqu'elles furent à 15 mètres, elles reçurent une grenade lacry-

mogène dans les jambes, les obligeant à courir et les désignant à leurs collègues comme des émeutières.

Le lendemain les CRS se sont déployés avant la sortie des écoles, refoulant dans le quartier des jeunes qui tentaient de manifester. Les stations de métro du quartier ont été fermées. Des CRS ont pris position notamment dans une école maternelle, et se sont battus avec des jeunes postés à proximité. A tel point qu'à 17 heures, les parents sont venus chercher leurs gosses à travers les grenades lacrymogènes et les jeus de pierres.

Mardi 15 décembre, les jeunes du lycée où Habib était élève ont appelé à une manifestation silencieuse au centre ville. De 400 au départ, ils se sont retrouvés à près de 2500 devant l'hôtel de police pour exiger que toute la vérité soit faite sur sa mort. Les panneaux brandis disaient: « Tous les hommes naissent libres et égaux en droits, mais tout le monde n'a pas les mêmes droits en France », « L'injustice est partout, mais où est la justice? », et les slogans: « Police partout, justice nulle part », « Justice pour Habib », « policiers assassins »

Bien sûr, les jeunes qui se sont révoltés ont saccagé des locaux publics, brûlé les voitures de leurs parents, cousins ou amis, de toute manière des voitures de pauvres qui habitent ce ghetto. Ils disent que c'est la seule manière de se faire entendre. Rien que cela devrait déja condamner cette société abjecte qui donne à toute une jeunesse comme seule issue une attitude suicidaire. Le taux de chômage dans ces cités avoisine souvent les 50%. Dans bien des familles personne ne travaille depuis des années. Et dès qu'un jeune trouve un boulot, il ne rêve que d'une chose, c'est de quitter le quartier.

A force de désespérer toute une partie de la jeunesse et de ne plus lui laisser le choix qu'entre petits boulots de misère et délinquance plus ou moins grande, cette société en déconfiture ne peut que générer des explosions de ce genre.

# QUAND VIANNET VEUT SORTIR LA CGT « DE LA MARGINALITÉ »... EN S'ALIGNANT SUR LA CFDT!

Louis Viannet est revenu dans une interview au Nouvel Observateur sur les raisons du rapprochement en cours entre la CGT et la CFDT. « La CFDT dit qu'elle est pour la négociation, et qu'elle n'exclut pas pour autant le rapport de force pour se faire entendre. La CGT se retrouve complètement dans cette démarche». Priorité donc est désormais donnée à la négociation autour du tapis vert, bien que les deux nouveaux compères « n'excluent pas le rapport de force». Ah bon? Les patrons, moins naïfs, eux, utilisent TOUJOURS le rapport de force.

Et pour qu'il soit encore bien clair qu'il ne s'agit pas simplement de la recherche d'une unité d'action, mais bien d'un complet changement de démarche, Viannet revient, de façon critique, sur le passé de la CGT: «Nous avons toujours été plus prompts à nous mobiliser «contre» qu'à faire avancer nos objectifs. Pendant très longtemps, notre action ne visait pas à défendre nos positions, mais à nous opposer au gouvernement et au patronat. Je ne dis pas qu'aujourd'hui il faut être d'accord avec tout, mais notre repère essentiel, c'est la prise en compte des intérêts (sic) des salariés».

Notat n'a pas dit autre chose en parlant de la CGT lors du tout récent congrès de la CFDT la décrivant sans complaisance comme étant marquée par «une culture du refus systématique et du tout-protestataire». Mais ce qui, du côté de Viannet, est un piteux acte de contrition correspond, du côté de Notat, à une arrogante attaque contre ceux qui refusent de composer avec le patronat et les gouvernements, les prétendus «ringards».

Les militants de la CGT peuventils se reconnaître dans ce discours nouveau où se rencontrent à l'unisson Viannet et Notat? Ce discours discrédite la lutte au profit des discussions. Comme s'il suffisait d'avoir la langue bien pendue pour faire céder les patrons et les faire fondre en larmes devant la triste condition ouvrière. Non, ça, ce ne n'est pas possible.

Pour ne prendre qu'un exemple récent: qui était le plus soucieux de l'intérêt des salariés en novembre et décembre 1995? Qui a le plus contribué à défendre les positions des travailleurs? Les militants de la CGT, qui se mobilisaient dans regrouper 10% des salariés.». la rue avec leurs camarades de travail contre le plan Juppé, ou les dirigeants de la CFDT, qui appuyaient cette attaque contre les travailleurs? Et il en est de même au niveau de chaque entreprise. Cette aptitude à se mobiliser «contre» sur laquelle Viannet voudrait tirer un trait, c'est tout simplement l'expérience, durement acquise par le mouvement ouvrier, que les intérêts des patrons et des travailleurs sont contradictoires et que, chaque fois qu'on se laisse attirer sur le terrain de discussions « sans rapport de force», les négociateurs ne sont que des avocats sans moyens, même lorsqu'ils ne sont pas complaisants.

Vis-à-vis des militants de la CGT qui contestent cette nouvelle ligne, un des arguments de Viannet est de prétendre qu'un syndicat trop combatif ferait fuir les syndiqués. «Les grèves presse-bouton, c'est fini depuis longtemps. Les fédérations qui en ont abusé ont d'ailleurs été sanctionnées par les salariés.» Et pour les adversaires de l'alignement sur la CFDT il explique: «Un certain nombre de camarades oublient que le syndicalisme en France a bien du mal à Encore des arguments qui font écho à ceux de Notat se félicitant de ce que la CFDT serait devenue le premier syndicat de France. Arguments qui reviennent à dire que, si les militants de la CGT combattaient moins systématiquement patronat et gouvernement, il y aurait plus de syndiqués. Peut-être, mais s'il est certes important de syndiquer le maximum de travailleurs, il est tout aussi important de savoir pour faire quoi.

Les dirigeants de la CGT expliquent qu'il faut à tout prix sortir leur syndicat de la marginalité. Ca n'est pas sérieux. Car s'il y a aujourd'hui en France un syndicat qui n'est pas marginal, c'est bien la CGT qui, bien souvent, dans les secteurs déterminants de la classe ouvrière, regroupe les militants les plus actifs, et recueille le plus de suffrages dans les élections professionnelles. Et même quand ça n'est pas le cas, c'est bien souvent vers elle que se tournent les travailleurs lorsqu'ils cherchent à se défendre, et c'est vers elle aussi que se tournent les regards des patrons, journalistes et ministres, pour savoir «ce que va faire la CGT». Cette situation est le résultat de tout un passé de luttes, et certainement

pas de la pratique de la négociation. La période de 1981 à 1984, où la CGT s'est alignée systématiquement sur les positions d'un gouvernement où siégeaient quatre ministres du PCF, s'est traduite par une perte sensible de syndiqués et de militants et a laissé un souvenir amer à ceux qui n'ont malgré tout pas baissé les bras. La direction de la CGT s'apprête donc à recommencer cette désastreuse expérience, mais en allant plus loin, puisque cette fois il s'agit de faire entrer le renoncement dans les textes d'orientation

Nombre de militants de la CGT ne comprennent pas, à juste titre, cette mutation et l'insistance que mettent les dirigeants à la réaliser. Certains le disent, et ils ont raison de le faire. Car c'est en agissant ainsi que l'on empêchera ceux qui réprouvent, mais se taisent, de dire leur désapprobation avec leurs pieds. Il y a peu encore, les manifestants CGT clamaient «C'est pas dans les salons, c'est pas à Matignon, que nous obtiendrons satisfaction, mais par la lutte et par l'action». C'est encore plus vrai aujourd'hui, quoi que pense et dise le nouveau couple Viannet-Notat.

**Daniel MESCLA** 

# Martinique LES OUVRIERS DE LA BANANE

En Martinique, les ouvriers agricoles travaillant dans les plantations de banane so grève depuis le 23 novembre. Dans ce secteur qui concentre près de 80% de la population active agricole, soit plus de 7000 personnes, la plupart des exploitations vivent désormais au ralenti, quand l'activité n'y a pas complètement cessé. Et depuis la fin du mois de novembre, les ouvriers paralysent le port de Fort-de-France afin d'empêcher le chargement des bananes.

Les grévistes réclament une augmentation de salaire de 3 francs de l'heure, ainsi qu'un nouveau

calcul de la prime de fin d'année qui la porterait à 70% d'un mois de salaire en 1998 et à 100 % en 1999. Ils revendiquent également une prime d'ancienneté (1 % par année) et le paiement des jours de fêtes locales chômés.

Il faut dire que les rémunérations sont particulièrement basses. Beaucoup de travailleurs ne sont employés qu'à temps partiel et, même à temps complet, les salaires restent souvent inférieurs au SMIC.

Comme lors des précédents conflits dans la banane, que ce soit en Martinique ou en Guadeloupe, les patrons invoquent les «difficultés» de ce secteur agricole et prétendent que leurs exploitations courraient à la faillite s'ils cédaient aux revendications des ouvriers.

En réalité, ceux qui crient le plus fort à la misère et qui se réfugient derrière le prétexte des petits planteurs pour faire valoir leurs



intérêts ne sont pas à plaindre. Ces quelques dizaines de gros planteurs, comme de Reynal, Fabre, Hayot et autres de Pompignan, pour beaucoup descendants d'anciennes familles esclavagistes, contrôlent l'ensemble de la production. Non seulement ils continuent à accumuler d'immenses richesses en exploitant les ouvriers des plantations, mais ils parasitent aussi le travail des petites exploitations familiales par le biais des groupements.

Ces grandes familles interviennent également dans de nombreux autres secteurs comme le commerce, l'immobilier, l'hôtellerie, le transport, l'import-export et la finance. A l'initiative de la loi Pons, loi qui accorde d'importants avantages fiscaux aux investisseurs dans les DOM-TOM, le groupe Fabre-Domergue est ainsi devenu, en quelques années et à peu de frais, l'un des plus grands propriétaires d'hôtels de l'île.

Par ailleurs, tout en bénéficiant d'exonérations de charges sociales, ces gros planteurs détournent à leur profit une bonne part des dizaines de millions de subventions distribuées par le Conseil régional, l'Etat et les institutions européennes pour aider le secteur bana-

A titre d'exemple, ne serait-ce que la moitié des 50 millions de subventions accordés par le Conseil général à l'agriculture en 1998 suffirait à couvrir la principale revendication des ouvriers

agricoles, sans qu'il en coûte aux planteurs sur leurs fonds propres!

Mais, comme l'ensemble des patrons, ceux de la banane en veulent toujours plus, et c'est par la haine et le mépris qu'ils répondent aux revendications des travailleurs, refusant de négocier et multipliant les provocations contre les grévistes, avec l'appui de la police.

Reste que les ouvriers de la banane ont reçu le soutien de toutes les autres branches. L'intersyndicale CGTM, CGTM-FSM, UGTM et CSTM appelait d'ailleurs à une grève générale en Martinique pour le lundi 14 décembre.

En tout cas, les grévistes n'ont pas l'intention de se laisser intiPour quelques voix de plus...

# UNE PARTIE DE LA DROITE PRÊTE À SE VAUTRER DANS LE LEPÉNISME

La crise qui déchire le FN fait naître bien des espoirs et aiguise bien des convoitises dans les rangs de la droite. Que ce soit au RPR ou à l'UDF la perspective de récupérer les militants et surtout les voix des «déçus» du FN a suscité dans un premier temps des attitudes séductrices.

Charles Millon – rien d'étonnant il est vrai – avait clairement affiché la couleur. Il s'est déclaré prêt à accueillir «tous ceux qui souscriront à la charte de La Droite, [...] qu'ils soient cadres ou simples militants.»

Nicolas Sarkozy a lui aussi courtisé le FN en affirmant que «si des électeurs ou des militants du FN souhaitent se détourner de cette formation pour nous rejoindre, nous les accepterons». Et de préciser: «Je parle des militants et sympathisants. Pour le reste, nous verrons l'évolution des choses».

D'autres, s'ils restent prudents, n'en pensent pas moins comme Pascal Clément, ce député de Démocratie Libérale (le parti de Madelin) qui déclarait: «Il faut les laisser s'entretuer et compter les morceaux à la fin. Il faut surtout ne rien faire et parler le moins possible». Et d'ajouter, goguenard: «Si cela se confirme, le danger des triangulaires aura sauté». Mais parler le moins possible», Madelin a dû mal à le mettre en pratique, lui qui lançait samedi 12 décembre : «Si certains électeurs sont aujourd'hui déçus et veulent venir vers l'opposition et les libéraux, nous sommes d'accord». Venant d'un ancien mouvement d'extrême droite «Occident», Madelin n'a pas dû forcer sa nature.

La chasse aux électeurs FN est donc ouverte, ces partis espèrent profiter des retombées électorales de l'éclatement du FN. Mais qui plus est, s'il se confirme que deux partis d'extrême droite se concurrenceront dorénavant durant les prochaines élections, la petite cuisine électorale pourrait changer du tout

au tout pour les partis dits de la «droite traditionnelle».

Avec deux partis d'extrême droite, les possibilités de triangulaires au second tour des législatives deviennent plus réduites. Rappelons qu'aux dernières législatives, 75 triangulaires ont opposé des candidats du FN, de la coalition RPR-UDF et de la gauche, dont 46 furent remportées par la gauche et 29 par la droite. Ce nombre de triangulaires pourrait diminuer largement même si le nombre total des voix d'extrême droite ne diminue pas.

La scission du Front National amène donc la droite à espérer très fort. «C'est pain bénit. C'est une vraie vacherie pour la gauche», s'est exclamé Yves Verwaerde, un député européen de Démocratie Libérale.

Tout cela est sans doute bien prématuré, car nul ne peut dire comment la rivalité entre Le Pen et Mégret se traduira électoralement. Mais il est sûr que celle-ci ne peut qu'inciter un peu plus la droite à se lancer dans une pêche effrenée à l'électeur lepéniste. Et il y a fort à parier que, pour arriver à ses fins, elle naviguera encore davantage dans les eaux nauséabondes de la démagogie du FN.

Dans cette optique, c'est toute une partie du programme du FN qu'une grande partie de cette même droite n'hésitera pas à reprendre à son compte, que ce soit sur le terrain de la xénophobie, de la démagogie sécuritaire ou de l'anticommunisme. Tant il est vrai qu'il n'y a aucune eloison étanche entre le Front National et ce que beaucoup présentent comme la «droite républicaine», et qui n'est en aucune façon un barrage contre le premier. Et le danger est bien la, non pas dans le Front National en soi, mais dans le fait qu'une fraction de la population et de l'électorat puisse se retrouver dans la démagogie raciste, xénophobe, antiouvrière que peuvent manier un Le Pen, un Mégret, mais aussi un De Villiers, un Pasqua, et en fait bien d'autres hommes de la droite dite «républicaine».

Stéphane HENIN

# Le vote du PACS

# À GAUCHE COMME À DROITE, LA COUARDISE POLITIQUE

Finalement, le pacte civil de solidarité (PACS), dans une version modifiée, a été voté par les députés le 9 décembre. Il doit maintenant être débattu par les sénateurs, qui ont bien l'intention de lui apporter leurs propres modifications et certainement d'édulcorer encore son contenu.

Le Parti Socialiste espère faire oublier par ce vote le précédent couac parlementaire: faute d'être suffisamment nombreux à la Chambre, les députés du PS avaient fait échouer la présentation du PACS première manière. Ils étaient visiblement plus sensibles à l'opinion de la fraction la plus rétrograde de l'électorat qu'à faire passer une proposition de loi tendant à prendre en compte les évolutions récentes de la vie à deux. On aimerait qu'ils soient aussi réceptifs quand il s'agit des attentes des travailleurs, des chômeurs, des sanspapiers ou des sans-abri.

Le PACS bis a été, bien sûr, l'occasion de nouvelles comédies dont les parlementaires ont le secret. La palme revient à la députée réactionnaire Christine Boutin qui, pour démentir une attitude présentée comme « outrancière », a répondu par l'outrance dans les larmes.

Mais la droite n'a pas choisi par hasard de laisser monter au créneau, sur cette question, une députée proche des sectes intégristes catholiques et des commandos antiavortement. En effet, à l'exception de la députée RPR Roselyne Bachelot, les députés de droite, comme Séguin par exemple, qui avaient fait savoir auparavant qu'ils étaient favorables au PACS, ont laissé faire leurs ultras. Avec Boutin, de Courson (qui avait déjà fait un sort à l'égalité fiscale entre mariés et concubins), Devedjian, et quelques autres, on a assisté à un feu d'artifice d'arguments mal-

La droite a d'abord prétendu que le PACS allait détrôner le mariage traditionnel. Dans le même temps, comme pour se démentir elle-même, elle proposait des amendements qui tendaient à aligner le PACS sur le mariage. Comprenne qui peut. Parallèlement, elle a manié



l'homophobie. L'épouvantail homosexuel s'est à son tour accompagné d'un autre épouvantail: celui de l'adoption des enfants par des couples homosexuels. Ces pieux garants de la famille faisaient semblant de ne pas voir que, PACS ou pas, 39 % des enfants naissent aujourd'hui hors du mariage, ni que la loi permet déjà à un célibataire d'adopter un enfant sans s'interroger sur ses préférences sexuelles.

Un Patrick Devedjian, que la presse présente comme un «détracteur raisonnable», qui serait «plus intelligent et plus subtil» que Boutin, a puisé une partie de ses arguments dans les mêmes poubelles. Outre l'adoption par les couples homosexuels, il a soulevé la question de l'abandon des enfants: «Est-il licite de prévoir, comme Jean-Jacques Rousseau, qu'on les abandonnera à la DASS? », comme si le mariage traditionnel n'avait pas lui aussi à son revers le divorce, et les situations complexes, parfois tragiques, qu'il entraîne pour les enfants.

Enfin, parce que ce PACS bis entendait aussi ouvrir de nouveaux droits aux frères et sœurs, les «fratries», qui, sans signer formellement de PACS, pourraient bénéficier d'une partie de ses avantages, la droite a évoqué, après le risque des perversions homosexuelles, celui de... l'inceste!

Que restera-t-il de la proposition de loi sur le PACS quand elle aura cessé d'être triturée par les uns et les autres? Peut-être peu de choses. Mais, en atten-

dant, sa discussion aura été instructive. Le Premier ministre Jospin n'a pas voulu que son gouvernement se mette en avant sur cette question. Au lieu d'un projet de loi venant du gouvernement, il s'est défaussé sur les députés à qui revenait la responsabilité d'une «proposition de loi ». Ceux-ci, à leur tour, ont d'abord pensé à leur carrière et à l'opinion supposée de leurs électeurs, cela alors que tous les sondages indiquent pourtant qu'une majorité de personnes est favorable au PACS.

Mais qu'importe, les députés les plus bruyants restent ceux qui se cramponnent aux valeurs les plus rétrogrades. Et les porte-parole de la gauche apparaissent sans voix et bien peu passionnés, comme Catherine Tasca à qui est revenue la corvée de cette proposition de loi. Aux critiques, elle répond mollement qu'elle a seulement voulu ouvrir un peu la voie pour les générations futures, comme si le sort des générations actuelles ne lui importait pas!

Si elle-même a aussi peu envie de faire aboutir un projet qui en gros ne fait qu'entériner ce qui se pratique déjà dans la vie, alors autant dire que sur des problèmes comme le chômage où il faudrait s'attaquer à bien d'autres oppositions, à commencer par la puissance du patronat, on ne peut vraiment compter ni sur ce gouvernement, ni sur ces députés- là.

**Jacques FONTENOY** 

# LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe.

(N° 78 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)

- Cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises :

esclavage et capitalisme. (N° 79 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

 - La crise économique et financière.
 (N° 80 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)

Prix : 10 F - envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

# TRIBUNE -

# « Recentrage » de la CGT : **UN SYNDICALISME** DE CONQUÊTE SOCIALE **OU D'ALIGNEMENT** SUR LA POLITIQUE DE JOSPIN?

Le nouveau tournant de la CGT proposé par ses dirigeants pour le prochain congrès de fin janvier 1999, où Bernard Thibault prendra le relais de Louis Viannet, ne va pas sans poser des problèmes à nombre de militants cégétistes.

Symbole de la nouvelle orientation : la poignée de main entre Bernard Thibault et Nicole Notat lors du congrès de la CFDT, il y a quelques jours. Un geste qui n'a guère été apprécié par nombre de militants CGT. Notamment de ceux qui se souviennent entre autres que la dirigeante de la CFDT, pas plus tard qu'en 1995 avait appuyé le plan Juppé et joué un rôle peu reluisant lors des grandes grèves de novembre décembre de cette même année. Et ces militants n'ont certes pas été davantage rassurés lorsqu'à l'occasion du même congrès CFDT, il a été question de la volonté de «faire évoluer les régimes des retraites par répartition», de «la place de la grève dans l'action syndicale», sans oublier les « 35 heures » à la sauce Aubry, dont Nicole Notat continue la promotion après avoir fait celle de la précédente loi Robien.

Tout le monde voit bien que le rapprochement entre la CGT et la CFDT ne se fait pas parce que les dirigeants de la CFDT viennent sur les positions de la CGT, mais au contraire, parce que les dirigeants de la CGT veulent faire admettre aux militants un «recentrage» qui ressemble bien de trop à celui effectué par la CFDT dans les années 80. Pour Viannet et Thibault, il consiste à proclamer qu'il faut aller aujourd'hui vers un syndicalisme de proposition et de négociation, et qu'il n'est plus possible de se cantonner dans un syndicalisme d'opposition.

Bien des militants de la CGT, en particulier parmi ceux qui sont au Parti Communiste, avaient fini par se faire une raison de la participation du PCF au gouvernement, en espérant peser sur celui-ci par en bas, par la contestation syndicale en particulier. Mais le tournant de la CGT montre clairement que l'alignement de Robert Hue sur Jospin au sein du gouvernement de la « gauche plurielle » a son pendant syndical avec le rapprochement CGT-CFDT.

Certes le «réformisme», ou plus exactement la volonté d'être des interlocuteurs reconnus et appréciés du patronat et du gouvernement, des intermédiaires «raisonnables» face à des grévistes ou des travailleurs, considérés « irresponsables » de défendre leurs revendications sans compromis, ne date pas d'hier chez les dirigeants de la CGT. Mais la CGT s'affichait encore jusque-la comme une organisation de lutte de classes, et en tous cas, c'est comme cela que ses militants les plus combatifs voulaient la voir. C'est sur la base d'une telle orientation, qu'ils lui prêtent jusque-là encore malgré tout, qu'ils s'organisent en son sein et la défendent avec conviction.

Le changement de langage à l'occasion du prochain congrès confédéral marque à l'inverse un nouveau pas vers une collaboration de classes avouée. Il est alors effectivement souhaitable que tous ceux qui à la CGT s'y sentent opposés, se fassent entendre, avant et pendant le congrès, que ce soit dans les différentes assemblées préparatoires ou dans de simples discussions avec leurs camarades du syndicat.

Pour justifier auprès des militants son orientation, la direction de la CGT invoque les modifications au sein de la classe ouvrière, aujourd'hui davantage constituée de techniciens et d'ingénieurs. Elle se réfère pêle-mêle à des sondages qui révéleraient une opinion publique plus favorable à un autre syndicalisme, à une faible combativité des salariés, à la baisse du

taux de syndicalisation, et au danger de se retrouver marginalisé que comporterait le fait de ne pas s'asseoir à toutes les tables de négociations, de ne pas avoir de postes dans les commissions européennes, ou sa place au côté de la CFDT ou de FO dans la CES (Confédération européenne des syndicats).

Argument suprême pour justifier l'alignement sur la politique chère à Nicole Notat: le renforcement relatif de la CFDT, malgré les exclusions successives pour faits de grève et les départs vers d'autres syndicats de ces dix dernières années (hôpitaux, PTT, SNCF), dans le même temps où les effectifs de la CGT continuent eux de fondre. Pourtant, même si la CFDT se targue aujourd'hui d'être le premier syndicat sur le plan du nombre de syndiqués (ce qui reste à vérifier), jusqu'à présent ce n'est certainement pas elle qui pèse le plus, ni dans l'industrie ni dans les services publics, lors des grèves et des luttes de toutes sortes, mais la

La baisse de la syndicalisation, à la CGT et ailleurs, est certes un fait; mais elle tient au moins autant aux déceptions de nombre de travailleurs face aux politiques des appareils syndicaux comme face aux politiques des partis de gauche, qu'à une mutation de la classe ouvrière à laquelle il faudrait s'adapter en adoptant un cours encore plus droitier

Certes l'unité est préférable en soi à la division dans le monde ouvrier. Mais il ne faudrait pas confondre l'unité à la table des négociations pour accepter, même moyennant discussions, les coups portés aux travailleurs au travers d'une prétendue loi des 35 heures, prévue pour ménager des avantages essentiellement au patronat, avec l'unité des travailleurs pour faire aboutir leurs droits et leurs revendications. L'unité c'est avant tout autour d'un programme de lutte qu'elle devrait se faire entre les militants syndicalistes. C'est cette unité-là qui est importante à construire.

Ne pas rester isolé en Europe et chercher à établir des liens entre tous les syndicats est certes aussi nécessaire. A noter que l'unité d'action a été possible, avant même que la CGT soit entrée dans la C.E.S., comme l'a encore montré la récente grève européenne des cheminots. Si l'unité se faisait dans la même organisation syndicale européenne ce serait sans doute encore mieux, du moins en théorie

S'intégrer dans la C.E.S. alors?

Peut-être. Mais si c'est au prix du «recentrage» que les dirigeants CG1 veulent faire admettre aujourd'hui dans la Confédération, si c'est à condition de mener la même politique que les dirigeants de la CFDT ou de FO qui sont déjà partie prenante de cette confédération européenne des syndicats, sûrement pas. Dans ces conditions on ne peut que comprendre et appuyer la résistance des militants qui à la base se refusent à l'admettre.

A l'heure où les entreprises travaillent de plus en plus à l'échelle européenne il faut effectivement multiplier les contacts entre les militants ouvriers des différents pays européens. Mais la grève de novembre-décembre 95 en France ou, dans une moindre mesure, le mouvement des chômeurs de l'an passé, ont eu plus d'audience en Allemagne, en Italie, en Belgique ou en Espagne, que dix discours de Notat, ou d'un autre, dans une commission européenne ou un comité de groupe européen, et ont fait beaucoup plus pour unir les travailleurs à l'échelle européenne que ne le fera l'entrée de la CGT dans la CES.

**Olivier BELIN** 

# Leur société

# Non aux condamnations Non aux expulsion

# RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS!

Vis-à-vis des sans-papiers, Jospin et le gouvernement ont choisi la fermeté et l'intransigeance et depuis plusieurs semaines ils multiplient les occasions de le démontrer.

Non seulement les autorités répondent par une fin de non-recevoir aux revendications des sans-papiers, non seulement elles opposent un mépris inhumain et criminel aux mouvements des grévistes de la faim, mais elles prononcent des condamnations révoltantes, arrêtent et expulsent des clandestins dont le seul tort est de vouloir continuer à vivre librement dans un pays où ils habitent depuis des années.

La condamnation prononcée le 26 novembre 1998 en appel par le tribunal de Bobigny contre quatre travailleurs maliens est particulièrement significative.

D'après la Coordination des sanspapiers de Seine-Saint-Denis, les faits remontent au 28 mars 1998 où douze Maliens, arrêtés lors des occupations d'églises à Paris, n'avaient pu être expulsés puisque, installés de force dans un avion d'Air Afrique, ils avaient dû être débarqués à la suite des protestations vigoureuses des passagers. Inculpés pour refus d'embarquement, alors qu'ils n'opposaient pour leur part aucune résistance, ces sans-papiers avaient été libérés en juin pour vice de procédure par le tribunal de Bobigny. Mais le procureur de la République n'a pas voulu en rester là. Il a fait appel pour deux d'entre eux le 29 octobre et

le verdict prononcé le 26 novembre est profondément révoltant.

Le premier prévenu, Diawara Cheikné, est condamné à un an de prison ferme et 5 ans d'interdiction du territoire. Il a été arrêté à l'audience même et conduit à Fleury Mérogis. Le second, Simaga Mamédy s'est vu infliger 6 mois de prison ferme et 5 ans d'interdiction. Deux rescapés d'un autre vol du 29 mars 1998, Coulibaly Toumani et Soukouna Mahamadou ont été condamnés à 3 mois de prison ferme et 3 ans d'interdiction du terri-

La coordination souligne que lors de ce procès en appel aucun témoin n'a été entendu et que le verdict ne s'appuie que sur le rapport des renseignements généraux qui est truffé de contradictions.

En réalité le gouvernement veut faire de ce procès un exemple. Il veut décourager les sans-papiers qui n'ont pas baissé les bras. Il veut paralyser les associations, les militants, les individus en frappant arbitrairement ceux qu'ils soutiennent.

Ces mesures de rétorsion et ces pressions sont inacceptables. Les quatre Maliens emprisonnés doivent être libérés. Il faut que cessent les procès constants qui aboutissent à la détention dans des centres de détention puis à l'expulsion de centaines de sanspapiers. Il faut l'arrêt immédiat des expulsions et le retour des expulsés. Il faut contraindre Jospin à régulariser la situation de tous les sans-papiers.

# DES PAROLES VRAIES DANS UN PARTERRE DE FAUX-JETONS

anniversaire de la déclaration universel- s'étaient déclarées aux préfectures et sont le des droits de l'homme s'est tenue jeudi maintenant condamnées ainsi au main-10 décembre dans la salle du palais de Chaillot où siègeaient, entre autres, Chirac et Jospin. Dans le même temps, plusieurs centaines de sans-papiers, auxquels le simple droit de manifester avait été refusé, étaient contenus à un des bouts de la place du Trocadéro par la police afin que le bla-bla officiel puisse continuer à se déverser dans le concensus des discours sirupeux.

Du moins était-ce ainsi que l'avaient prévu les organisateurs au premier rang desquels se trouvait Badinter dont le discours de clôture a été perturbé par Léon Schwartzenberg qui lui a coupé la parole de la salle et l'a interpellé sur le sort des sans-papiers en France. Eh oui! Après avoir promis la régularisation des sanspapiers lors des dernières législatives, Jospin oppose aujourd'hui un refus intransigeant à des dizaines de milliers de per-

La séance de clôture de la cérémonie sonnes qui avaient cru à ses promesses, tien dans la clandestinité, synonyme de précarité, de conditions misérables, de surexploitation par des négriers de toutes tailles. Cela donne la mesure de l'écœurante hypocrisie de tout ce beau monde. Car il y a des hommes et des femmes, pas seulement en Amérique latine, dans les pays du Sud-Est asiatique, mais ici, à deux pas, qui, parce qu'on leur refuse des papiers, sont exclus des droits élémentaires et ainsi mis au ban de l'humanité.

Bravo s'il s'est trouvé quelqu'un pour le rappeler à toutes ces bonnes âmes rassemblées. Cela ne peut certes suffire à changer la situation, mais au moins cela aura gêné la digestion des amuse-gueules et des petits-fours généreusement mis à la disposition de cette honorable assemblée d'hypocrites.

**Annie ROLIN** 

# Dans l'enseignement

# Il n'y aura pas de bonnes réformes sans enseignants supplémentaires

En cette fin de premier trimestre scolaire, les responsables de l'Education nationale y vont de leurs belles paroles. Il faut dire qu'après le mouvement lycéen de fin octobre, ce sont depuis plusieurs semaines diverses universités qui ont connu des mouvements de grève et des manifestations. Dans diverses villes les étudiants ont exprimé leur inquiétude face aux projets de réformes envisagées par le gouvernement qui accentueraient encore les différences entre les universités privilégiées et celles qui tendraient à devenir des voies de garage. Ils ont protesté devant la baisse du nombre de postes aux concours de recrutement des enseignants et le nouveau statut des surveillants.

Alors en guise de réponse, Claude Allègre, dans une tribune au journal Le Monde du 15 décembre, a proclamé ses bonnes intentions. Il a affirmé la main sur le cœur, «à tous ceux qui dans la réalité quotidienne incarnent le mot "enseigner", qu'il était l'un des leurs», assurant par ailleurs que les réformes entreprises «sont toutes tournées vers l'égalité des chances». Quant à Ségolène Royal, elle a annoncé une nouvelle mouture de la réforme des collèges. Mais l'un et l'autre se sont bien gardés d'aborder le vrai problème qui mine à tous les niveaux l'enseignement public: celui du manque d'enseignants, de surveillants, de personnel administratif ainsi que le manque de moyens financiers destinés à la construction et l'aménagement des écoles, des collèges, des lycées et des universités publiques.

Les mouvements de la jeunesse des lycées en octobre, le mécontentement latent des enseignants qui, en avril-mai 1998, avait abouti à une grève ample et durable dans le département de la Seine-Saint-Denis, les mouvements qui ont eu lieu dans l'enseignement primaire, les tensions qui se manifestent dans de nombreux établissements situés dans des quartiers populaires mettent tous à l'ordre du jour une revendication commune, celle de l'augmentation des effectifs dans l'Education nationale.

Faute de quoi les «réformes» annoncées aussi bien dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire ou le supérieur ne feront que perpétuer une situation de plus en plus difficile pour les jeunes des classes populaires et leurs enseignants. Mais cela n'est ni le problème de Claude Allègre, ni celui de Ségolène Royal, qui cherchent surtout à naviguer à vue en évitant les crises.

# Collège de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise)

# LE MÉCONTEMENT MONTE

Jeudi 10 décembre, les professeurs du collège J. Daguerre à Cormeilles-en-Parisis (Vald'Oise) ont été nombreux à faire grève. Sur 34 professeurs attendus, 24 étaient grévistes.

La grève s'est faite, non sur les problèmes locaux qui sont relativement peu nombreux, mais contre la politique générale du ministre de l'Éducation. Cela fait un moment que le mécontentement monte contre les mesures prises, ouvertement ou plus discrètement, par Allègre : le non-remplacement des professeurs s'ils . sont absents moins d'un mois (!), la circulaire visant à faire effectuer ces remplacements par les ressources internes, c'est-à-dire par les autres collègues ou les surveillants, la modification du statut des surveillants, les projets d'allégement des programmes qui visent simplement à faire des économies, etc.

Nous avons écrit aux parents pour dénoncer le budget insuffisant, la dégradation de l'enseignement public, pour affirmer notre refus de le voir se transformer en un système encore plus inégalitaire, avec «des connaissances de base pour les élèves les moins favorisés et une culture plus solide pour ceux qui auront les moyens de prendre des cours ailleurs». Nous avons commencé aussi à prendre contact avec des établissement scolaires des environs, en grève eux aussi pour des affectations en ZEP. Chacun des grévistes présents à l'assemblée est bien conscient qu'il s'agit d'une lutte à long terme mais se dit décidé à la préparer. A suivre...

# Réforme des ZEP

# ALLÈGRE DOIT FAIRE MARCHE ARRIÈRE le rectet en ZEP de t des comie. Ce empêche tiquement de tiquement de tre foir re foir ne manufacture de tre foir ne ma

prévu une rallonge substantielle des crédits de l'Education nationale pour le budget 1999. Lorsqu'Allègre tente de régler un problème ici en allouant des crédits supplémentaires, il essaye de récupérer des crédits ailleurs. C'est ainsi qu'il essaie actuellement dans le secondaire de liquider tous les moyens de remplacement ou de surveillance, en prévoyant de faire effectuer ces activités à moindre coût par les apprentis-enseignants des IUFM, ce qui tient lieu actuellement d'écoles normales. Par ailleurs, il a décidé de refondre la carte des ZEP, les zones d'éducation prioritaires. Il s'agirait de récupérer des moyens, des postes d'enseignants, de personnel d'entretien ou autre, des crédits, la prime spéciale ZEP versée aux personnels, pour les distribuer, ailleurs, parcimonieusement.

Dans l'académie de Versailles, mal lui en a pris.

Cette académie a la particularité d'avoir une vingtaine de lycée classés ZEP, ce qui est exceptionnel dans le pays. Pour le Recteur, cette originalité devait disparaître.

Parmi cette vingtaine de lycées, il y a cinq lycées sur les six d'Argenteuil-Bezons. Les moyens alloués permettent pourtant tout juste que les

Le gouvernement n'a pas vu une rallonge substantieldes crédits de l'Education de surveillance, d'entretien, de santé, et y compris d'enseignement y demeurent insuffisants. Ainsi, ils ne permettent pas la généralisation de l'enseignement général en demi-groupe qui, dans les classes professionnelles de BEP, est le seul moyen d'avoir une activité sereine. Ces moyens minimums pour des élèves dont les conditions de travail pour tous soient tolérables. Les moyens de surveillance, d'entretien, de santé, et y compris d'enseignement y demeurent insuffisants. Ainsi, ils ne permettent pas la généralisation de l'enseignement général en demi-groupe qui, dans les classes professionnelles de BEP, est le seul moyen d'avoir une activité sereine. Ces moyens minimums pour des élèves dont les conditions de vie sont difficiles, on voulait les supprimer!

Dès l'annonce, en douce, le 4 décembre, des projets précis du recteur, la mobilisation s'est développée dans ce secteur comme dans d'autres de l'académie, tels l'Essonne ou Nanterre. A Argenteuil-Bezons, il y a eu une semaine de grèves, de manifestations et d'agitation. Finalement, mardi 8 décembre, le recteur annonçait le maintien en ZEP de l'ensemble des lycées et des collèges ZEP de l'académie. Cette annonce n'a pas empêché que la grève soit pratiquement totale dans nombre de

> ces établissements le jeudi 10 pour exprimer le ras-le-bol de tous. Pour la premièdepuis des appées de

re fois depuis des années, de nombreux agents d'entretien ou de cuisine étaient en grève ce jour-là.

Bien évidemment, ces moyens ZEP ne sont qu'une rustine qui, même là où elle est placée, ne règle rien d'essentiel. Ils permettent simplement de faire face. C'est l'éducation qui doit devenir une priorité générale. Partout les movens nécessaires en personnels et matériels devraient être accordés, alors qu'en l'état, ce qui est donné aux uns risque d'être repris aux autres et même à tous sous une autre forme. Cela dit, ceux qui restent en ZEP grâce à leur mobilisation auront au moins réussi à faire reculer Allègre.

**Correspondant LO** 



# ZEP: PARENTS D'ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS CONTRE LES PROJETS DU MINISTRE

La volonté de réduire le nombre d'écoles classées en ZEP (zones d'éducation prioritaires) continue de susciter des protestations. A Paris, samedi 12 décembre, cent cinquante enseignants et parents d'élèves, avec leurs enfants, se sont rendus au rectorat de Paris, à la Sorbonne.

Il a fallu attendre une heure et demie pour qu'une délégation de cinq personnes soit reçue, avec seulement un des trois syndicats présents. Ce ne fut pas du goût des présents, qui voulaient être reçus ensemble. C'est que la Sorbonne accueillait ce jour-là l'arbre de Noël des enfants de ces mes-

sieurs les sénateurs, et il ne fallait pas troubler leur fête!

Face à l'obstination de l'administration à ne pas nous recevoir, nous sommes revenus le lundi 14. Mais là aussi, on nous dit qu'il n'y avait pas de salle disponible pouvant accueillir toute la délégation et que, pour des «raisons de sécurité», on ne pouvait pas recevoir plus de 5 à 6 personnes. Finalement, c'est à 14 heures que les écoles ont été reçues les unes après les autres. En même temps se déroulait le Comité Technique Paritaire. La carte des ZEP est considérablement revue à la hausse par rapport au projet initial. Les 19°, 20°, 13° et 10° arrondissements voient la majorité des ZEP reconduites, mais quelques écoles restent sur le carreau avec un statut de REP (les mêmes moyens, mais suppression de la prime pour les enseignants).

Encore une fois, l'action des parents et des enseignants a payé, même si au total quelques écoles vont y perdre. Et il y a fort à parier que le ministère nous retrouvera bientôt en travers de son chemin: il manque des remplaçants et la carte scolaire de 1999 n'est pas plus favorable à l'ouverture de crédits que les années passées.

# Les effets de la loi Robien et de la RTT LA FLEXIBILITE SANS FORCÉMENT LES EMPLOIS

Les accords de réduction du temps de travail signés pour deux ans dans le cadre de la loi Robien arrivent à échéance. Le bilan n'est pas fameux pour les travailleurs!

Non seulement les conditions de travail se sont dégradées avec l'introduction de l'annualisation, mais cela n'a pas toujours empêché les suppressions d'emplois.

Cette loi, que prolonge aujourd'hui celle d'Aubry sur les 35 heures, visait pourtant officiellement elle aussi à instaurer une réduction du temps de travail (RTT) contre la promesse soit d'embaucher, soit d'éviter des licenciements, en échange de quoi l'Etat s'engageait à verser aux chefs d'entreprise de copieuses subventions (sous forme d'exonérations ou de remboursement, pour plusieurs années, de 50 % à 30 % des charges sociales selon les cas, et ce pour l'ensemble des salariés des entreprises concernées par l'accord).

Moulinex ou encore les VVF (Villages-Vacances-Familles dirigés par l'ancien secrétaire de la CFDT Edmond Maire) étaient signataires des accords Robien. Aux VVF l'accord devait permettre d'embaucher. Aujourd'hui, tout au contraire, après l'embauche de CDI à temps partiel et de contrats

saisonniers, 40 suppressions d'emplois et 100 mutations viennent d'être annoncées.

A Moulinex, une RTT combinée à des mises en préretraite avait été instaurée pour éviter 750 suppressions d'emplois, sur les 2 100 annoncées par le patron. Une fois les subventions empochées, Moulinex a massivement eu recours aux intérimaires, en en employant jusqu'à 1 500.

Pour chaque accord signé, les salaires ont, été diminués, puisque calculés pour un nombre d'heures effectuées plus faible, et bloqués. Les horaires ont été modulés en fonction des seuls besoins de l'entreprise. Et la plupart du temps, la charge de travail a augmenté.

Résultat, les conditions de travail de ceux qui sont restés se sont aggravées et les promesses de maintien des effectifs ou d'embauche n'ont été qu'un prétexte pour toucher les subventions publiques, des menaces de licenciements planant toujours.

Ce n'est qu'un avant-goût de ce que les patrons peuvent obtenir grâce à la loi Aubry, qui est constituée des mêmes ingrédients et dont les travailleurs ont de bonnes raisons de

Claire LACOMBE

# Notat et la CFDT

# FONDS ...

Nicole Notat a été réélue secrétaire générale lors du 44° congrès de la CFDT qui vient de se terminer. Si l'offensive patronale et la nécessaire riposte pour y faire face ont été les grandes absentes des déclarations des partisans de la direction et de Notat, il n'en a pas été de même, à la tribune ou dans les couloirs, des questions qui tiennent à cœur aux dirigeants de la CFDT : la redéfinition du droit de grève, la réflexion sur un service minimum dans les services publics, la réforme des retraites. Sur toutes ces questions, la direction de la CFDT avance, à pas feutrés certes, mais en indiquant clairement la direction qu'elle compte prendre. Car poser ce genre de problèmes alors que patronat, droite et gauche en font des priorités, n'est pas neutre. Dans un langage d'initiés, Nicole Notat le dit elle-même à propos de la réforme sur les retraites : « Oui, nous serons rapidement au cœur des débats, peut-être même de la controverse. ».

Un des proches de Notat, Masson, a évoqué à mots couverts la nécessité d'un lien plus étroit « entre les cotisations versées et les retraites versées » et pour ce faire l'introduction d'une dose de capitalisation « en s'inspirant des régimes de retraites complémentaires ». La CFDT est donc prête à accepter les fonds de pen-

sions. Sur un autre plan, sous couvert d'égalité, elle veut s'en prendre dans les faits au régime particulier des fonctionnaires. Ceux-ci perçoivent des pensions payées par l'Etat sur la base de 75 % de la movenne des traitements perçus lors des six derniers mois d'activité. Les retraités du privé ne touchent quant à eux que 60 % d'une moyenne des salaires des 25 dernières années d'activité. Pour équilibrer recettes et dépenses, cotisations et retraites, la CFDT demande la création d'une caisse de retraite spécifique pour la fonction

En fait, la CFDT réclame un seul régime unique géré par les syndicats. Mais tout ce qu'elle indique ou laisse entendre c'est que, comme à l'époque du plan Juppé, c'est à la baisse qu'elle veut réaliser ce régime unique. Elle prône un égalitarisme de la misère, pour les petits retraités du privé comme de la fonction publique, où un grand nombre de fonctionnaires touchent pourtant des salaires de base guère plus élevés que le SMIC. Retraites à la baisse pour tous, capitalisation pour les plus aisés, remise en cause des acquis, voilà de quoi accouche le soi-disant modernisme des dirigeants de la CFDT.

Michel ROCCO

# **GIAT INDUSTRIES**

# ON S'EN VA EN GUERRE?

Travailleurs de l'Etat de la CGT syndique entre autres les travailleurs des constructions navales et de GIAT Industries. Ces derniers réalisent des armements terrestres, dont le char Leclerc. Elle vient de sortir un quatre-pages sur papier glacé qui reprend ses arguments pour obtenir du gouvernement la décision de lancer la production d'un nouvel engin blindé léger, le Vextra.

on apprend que : « De sa fabrication dépendront :

- L'emploi à GIAT Industries et la reconquête de nos missions.
- coût, d'un matériel répondant aux besoins de l'armée française.
- L'Indépendance et la Souveraineté Nationale [les majuscules sont de la CGT].
- Des possibilités à l'exportation et de développements civils ».

C'est une constante des dirigeants de cette fédération de tout confondre. Il n'y aurait pourtant aucun problème pour

La Fédération Nationale des un syndicalisme digne de ce nom de s'en tenir à la défense des intérêts des travailleurs de cette branche. Cela voudrait dire s'opposer bien sûr aux divers plans de réduction du personnel que la direction de GIAT Industries et les divers gouvernements ont menés et continuent à mener. Mais cela au nom de lutte contre le chômage et pour le maintien du niveau de vie des travailleurs, qui ne comptent nullement dans Sur la première page, sous les choix du gouvernement... la photo de ce véhicule tout nu, et de l'état-major en matière de matériel. Point n'est besoin pour cela d'épouser la cause de la direction de GIAT Industries et des militaires.

Cela amène la CGT à des - L'obtention, à moindre affirmations assez éloignées de ce que des travailleurs conscients peuvent penser. Certaines d'entre elles ne passent pas bien auprès de tous les travailleurs qui savent que les véhicules blindés légers qui ont été vendus dans les vingt dernières années à des pays comme le Chili, l'Indonésie ou la Turquie n'ont pas servi de dépanneuses, de transports d'enfants ou de tracteurs dans les campagnes!

En page 2, on peut aussi lire: « Les militaires français viennent de redéfinir les seuils minimaux à ne pas dépasser et mettent en avant la sécurité des hommes et les configurations de combat nécessaires à leurs missions. [...] Aujourd'hui le GTK du consortium européen ne répond pas à ces spécifications. » Il est touchant, ce souci de la « sécurité » des soldats en mission! Mais il faudrait poser d'autres questions. Qui décide des opérations militaires qui mettent effectivement en danger leur sécurité... et celle de ceux qu'ils affrontent? Au détriment de qui se font ces opérations, quand il s'agit pour des soldats français de se porter au secours de dictateurs africains menacés par des révoltes de leurs peuples?

Plus loin, on lit: « Au-delà de vente à l'exportation existent réellement, sous contrôle des parlementaires et aux seuls pays présentant des garanties démocratiques. ». Quels pays tiesdémocratiques »? Ce sont ral est connue...

De sa fabrication dépendront :

- ☐ L'emploi à GIAT-Industries et la reconquête de nos missions
- ☐ L'obtention, à moindre coût, d'un matériel répondant aux besoins de l'armée française
- ☐ L'Indépendance et la Souveraineté Nationale
- ☐ Des possibilités à l'exportation et de développements civils

La CGT embouche le clairon! On a beau être blindé, ça surprend!

des besoins de l'état-major des pays dits « démocrafrançais [...] des possibilités tiques » comme les États-Unis qui sont allés massacrer et ruiner l'Irak, la Grenade ou, indirectement, le Nicaragua. Et ne parlons pas de la France, dont l'action bénéfique au offrent donc de telles « garan- Rwanda et en Afrique en géné-

Alors, mieux vaudrait que les responsables de la FNTE, arrêtent leur char et reviennent à ce qui préoccupe les travailleurs de la branche : l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

Correspondant LO

# L'AUMÔNE DE JOSPIN AUX RMISTES

Invité par la station de radio RTL, Jospin a annoncé mardi 15 décembre quelques mesurettes destinées à apaiser la grogne des chômeurs. Les minima sociaux seront augmentés de 3 %. Le RMI et l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) vaudront désormais 2 500 F. Pour obtenir un petit effet de prime, ces mesures sont rétroactives sur les douze mois de 1998.

A raison de 2,40 F par jour, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS pourront empocher 875 F. Au mieux, pour un couple titulaire du RMI avec quatre enfants, cette arriéré atteindra 2 536 F. On reste loin de ce que revendiquent les chômeurs qui ont manifesté ces jours-ci. Et si 1'on compare aux quelque 200 milliards qui sont distribués aux grandes entreprises, bon an mal an, ce prétendu effort financier est tout à fait dérisoire.

Les chômeurs revendiquent, comme il y a un an, une prime exceptionnelle de 3 000 F, le relèvement des minima sociaux d'au moins 1 500 F, un revenu minimum pour les jeunes de 18 à 25 ans. Enfin, ils souhaitent toujours la refonte du système d'allocation chômage. En effet, la baisse des cotisations patronales, accordée dans le passé, a contribué à dégrader les comptes de l'UNEDIC qui présentent cette année un déficit de 1,5 milliard de francs. Et les gouvernements successifs n'ont fait que restreindre les droits des chômeurs, avec en particulier la dégressivité de l'allocation chômage, qui rend beaucoup plus rapide l'arrivée en fin de droit.

En guise de consolation, les chômeurs doivent se contenter de belles paroles. Le gouvernement n'en est pas avare. Le 10 décembre dernier, devant le Sénat, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Martine Aubry, déclarait avec satisfaction : « Le gouvernement entend et écoute les chômeurs. Il a mis en place des structures qui permettent aux syndicats et aux associations de faire entendre leurs voix. ». Et, dans la foulée, elle réunissait les Commissions d'Action Sociale d'Urgence (CASU), qui remplacent les FUS (Fonds départemental d'Urgence Social). Mises en place après les mouvements de chômeurs de l'hiver dernier, ces commissions avaient alors attribué une aide d'un montant moyen de 1 600 F, pour un peu moins de 600 000 demandes. Mais aujourd'hui leurs caisses sont vides, alors les réunir n'est pas d'un grand secours.

Aubry a parlé aussi de taxer le recours abusif aux CDD et à l'intérim pour financer une indemnité qui serait alors versée à l'UNEDIC pour les jeunes. Mais cette mesure pourtant dérisoire, elle ne se donne aucun moyen de l'appliquer réellement. Et, pendant que le gouvernement reste

dans l'ensemble attentiste face au fléau social du chômage, le patronat lui ne reste pas les bras croisés. Licenciements, fermetures d'usines se multiplient dans tous les secteurs d'activité. Une fusion industrielle, la concurrence internationale, tout sert de prétexte à réduire les effectifs. Que propose le gouvernement pour interdire cela? Rien.

Selon Aubry, le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, qui serait au moins un frein, est superflu. De Vilvorde aux ACH, Jospin refuse de s'opposer aux fermetures d'usine. Il réserve sa fermeté aux travailleurs ou aux chômeurs, n'hésitant pas à envoyer les CRS pour évacuer les manifestants des antennes Assedic. Jospin se montre efficace, mais dans la distribution d'aides et de subventions au patronat.

Si, au lieu de verser l'argent des contribuables à fonds perdus, il l'utilisait directement, le gouvernement pourrait trouver là une partie des financements qui lui manquent pour honorer certaines de ses promesses.

150 000 emplois-jeunes seulement ont été créés dans les services publics, sur 350 000 promis. Et en plus, il s'agit d'emplois précaires auxquels Martine Aubry prétend pourtant s'opposer! Quant aux 350 000 emplois-jeunes annoncés par Jospin dans le secteur privé, les patrons ne sont pas décidés à l'aider à tenir cette promesse électorale. On pouvait s'en douter : décidément il ne faut pas compter sur ce gouvernement pour s'attaquer sérieusement à la question du chômage.

Aline RETESSE

# Au Conseil régional de Bretagne

# AIDER L'EMPLOI... **OU LES TRÉSORERIES PATRONALES**

ce du Conseil régional de Bretagne, à propos de l'emploi et sous prétexte d'en créer, il a encore été question d'aides au patro-

À droite comme à gauche, tous se sont retrouvés d'accord pour arroser encore un peu plus les entreprises. Mais ils se sont bien gardés de dire combien d'emplois ont été perdus du fait des licenciements ou de fermetures d'entreprises.

S'appuyant sur un exemple concret, Martial Collet, élu Lutte Ouvrière, a illustré comment la Région s'y entendait pour « aider » une entreprise sans vraiment créer d'emploi.

«[...] La commission permanente de la Région a accordé à trois mois d'intervalle deux avances remboursables avec un différé de trois ans à l'entreprise Kerméné à Collinée. La première avance est de 1,150 million de francs, la seconde de 7 millions. [...] Les abattoirs Kerméné sont parmi les plus grands du pays et appartiennent au géant de la distribution : le groupe Leclerc.

Pour quelles raisons la Région a-t-elle décidé d'aider ce groupe? Est-ce pour améliorer la situation des travailleurs de ce secteur, aux salaires très bas, ou pour améliorer leurs conditions de travail particulièrement pénibles?

Eh bien non, pas du tout! Il s'agit d'aider les patrons de Kerméné à mettre en place la

flexibilité du temps de travail dans le cadre de la loi de Robien. Les nouveaux horaires sont de 6 jours sur 7 certaines semaines et le travail du dimanche pour certaines équipes.

C'était censé créer des emplois. Renseignements pris

Au cours de la dernière séan- auprès des élus du personnel, plusieurs intérimaires ont certes vu leur contrat précaire transformé en CDI, mais il y a tellement de travailleurs en intérim (625 exactement pour un effectif permanent de 1 137), qu'il s'agit au mieux de la titularisation de personnel qui était déjà à Kerméné, certains depuis très longtemps.

Cette aide va juste aider la trésorerie de cette entreprise qui bénéficie par ailleurs d'aides très importantes de l'État au titre de l'application de la loi de Robien.

Pour l'avance de 7 millions, de quoi s'agit-il? La Région entend aider Kerméné à créer une nouvelle unité de production située à Vildé-Guingalan, près de Dinan? Ce projet serait « porteur » de 220 emplois à terme.

Les élus du personnel m'ont dit que pour l'instant le projet n'existait pas encore, et que pour la direction l'emploi y sera essentiellement le produit de transferts et de mutations de Collinée à Vildé-Guingalan.

Par ce tour de passe-passe, les actionnaires de Kerméné se rempliront les poches avec l'argent public.

Il y a tromperie sur la marchandise. [...]

C'est pourquoi je dénonce à nouveau cette politique de cadeaux au patronat. La situation exige des mesures radicales en faveur de l'emploi.

La première est d'arrêter toute subvention et toute aide au grand patronat. Et avec l'argent ainsi économisé, il faut créer des emplois qui manquent dans les services publics et dans tous les secteurs où il est possible de fabriquer des biens utiles à l'ensemble de la population. »

# Alès

# UN MOUVEMENT DE CHÔMEURS

DDSS, la Direction du développement social et sanitaire, organisme qui dépend de la Région et dont le « patron » est le président socialiste du Conseil général. Dès le mardi précédent, plusieurs centaines de chômeurs s'étaient ils avaient déposé 300 dossiers de demande de fonds d'urgence.

les assemblées générales d'une AC!, les actions coup de poing à

Depuis le jeudi 10 décembre, soixantaine de personnes prépales chômeurs occupent à Alès la rent les activités : diffusion de tracts sur les marchés, aux portes des usines, sur les lieux de travail, blocage des routes aux ronds-points de la ville, manifestation: « Et un, et deux et trois mille francs – Du travail, pas de chômage - Jospin, Aubry au retrouvés à la sous-préfecture où RMI! - Un Noël pour tous -Partage des richesses, pas de la misère ». Des commissions orga-A ce jour, la DDSS est tou- nisent les conditions de l'occujours occupée par une centaine pation, repas, nettoyage, sécuride chômeurs qui se relaient té, les liens avec les autres 24 heures sur 24. Tous les jours Collectifs ou Comité CGT ou

Alès ou Nîmes.

Ce mouvement à Alès s'affirme plus fort que celui de l'an dernier. Ce qui n'a rien d'étonnant avec les 21 % de la région et la permanence de l'activité du Collectif d'Action contre le chômage d'Alès et le Collectif des Chômeurs et Précaires de Cèze et d'Auzonet de Saint-Ambroix depuis janvier 1998. Le Collectif d'Alès avait continué de regroupé une dizaine de participants qui ont toujours su que le mouvement ne pouvait que repartir, qui ont maintenu chaque semaine leur activité de propagande et d'inter-

vention pour la gratuité des transports, la diminution du prix des cantines pour tous les faibles revenus, le report de la loi des trois ans excluant de toute aide sociale les nouveaux Alésiens.

Si les médias nationaux restent muets, la presse locale, Midilibre et Marseillaise, ainsi que FR3-Languedoc, rendent compte de ce mouvement. Aujourd'hui, aux AG, les chômeurs dans leur diversité, du petit patron devenu RMIste à l'artisan, à l'ouvrier jeté à la rue, au licencié, au jeune sans ressource à la femme seule avec ses enfants, au milieu beur, jeune

et moins jeune, qui n'avaient pas rejoint le mouvement l'an dernier, tous clament d'une seule voix leur colère, l'urgente nécessité d'obtenir un « vrai travail avec un vrai salaire ».

Si les Collectifs interviennent dans les cas d'urgence, ils mettent d'abord en avant le droit au travail et leurs revendications : la prime de 3 000 F, un vrai travail avec un vrai salaire, le relèvement de 1 500 F de tous les minima sociaux, le RMI aux moins de 25 ans, l'interdiction des coupures d'eau, de gaz, d'électricité, et des expulsions.

PSA veut négocier un accord dans le cadre de la loi Aubry

# AUGMENTER L'EXPLOITATION SANS CRÉER IN SEUL

Le projet dit des «35 heures» du groupe PSA Peugeot-Citroën est présenté comme une chance pour l'emploi: 5000 à 7000 emplois seraient créés, paraîtil. Le PDG de PSA, Jean-Martin Folz, voudrait un accord sur ce projet avec les syndicats, dont la date est même prévue: le 22 janvier 1999. Et depuis septembre, tous les vendredis, les syndicats des entreprises du groupe, représentant ses 80 000 salariés de ce pays, ont été priés de venir négocier. Folz les a même baladés au salon de l'Automobile en octobre dernier, le thème de la visite étant: tous unis, patrons et syndicats, face à la concurrence...

Pourtant ces 5 000 ou 7000 emplois à venir sont du bluff total. J-M Folz n'embauchera pas vraiment. Il transformera en contrat à durée indéterminée le contrat de quelques-uns des milliers d'intérimaires déjà dans le groupe; et encore prévoit-il de baisser leur paye : leurs 35 heures seraient payées 35. L'effectif des travailleurs, lui, n'augmentera pas. Les usines surchargées de travail le resteront. Les effectifs seront seulement rajeunis, car en même temps J-M Folz compte bien obtenir du gouvernement que l'Etat prenne en charge les préretraites.

Pendant que le PDG tente la négociation, il essaie d'imposer, peu à peu mais résolument, une flexibilité accrue pour augmenter encore l'exploitation des travailleurs. Cela ne créera pas le moindre emploi, le but de l'affaire étant même de réduire la main-d'œuvre et d'augmenter la productivité, en faisant tourner au besoin les usines 24 heures sur 24.

Il voudrait faire rentrer dans les habitudes bien des éléments qu'il essaiera ensuite de négocier dans les détails avec les syndicats. Par exemple: le travail sur six

jours de la semaine, le travail de nuit, le travail du dimanche pour la maintenance.

Le travail du samedi est devenu depuis la rentrée de septembre une réalité. Dans les trois usines de la région parisienne tous les samedis ont été travaillés, même les samedis après- midi pour les équipes de l'après-midi, ce qui était rarement le cas avant. A Aulnay-sous-Bois (93), il

est prévu une « séance de travail» l'après-midi du samedi 19 décembre. Et la maintenance, qui devait déjà venir le samedi pour intervenir hors production, commence à le faire le dimanche. Le travail en VSD c'est-à-dire vendredi, samedi et dimanche, aussi est instauré peu à peu: il y a deux mois, la direction a voulu créer un VSD de nuit mais elle a dû y renoncer, ne trouvant quasiment pas de volontaires. Elle a dû se contenter d'un VSD de jour, mais son intention est bien de récidiver car, en couplant le VSD de nuit, le travail de nuit, les équipes sur six jours et la maintenance le dimanche, elle arriverait à faire tourner l'usine 24 heures sur 24. En outre, cela lui permettrait aussi de diminuer les primes des équipes de nuit qui ne pourraient commencer que le lundi

Dans ces horaires à la carte, selon les besoins de la direction, les heures supplémentaires ne seraient plus majorées. Comme dans tous ces accords prévus dans le cadre de la loi Aubry, il y a annualisation du temps de travail. Le calcul des heures supplémentaires se fait non pas sur la semaine mais sur l'année. Et dans le projet de PSA, le calcul est prévu sur un cycle de trois ou quatre ans! Le patron peut compenser les périodes de haute activité par des périodes de basse activité: des semaines de trois jours et d'autres de six, sans la moindre compensation financière pour les travailleurs.

Ce projet n'entame donc en rien le chômage, ce qui était le but prétendu de la loi Aubry. Question diminution du temps de travail, c'est à peine mieux.

D'abord parce qu'au lieu de diminuer l'horaire de 38 h 30 à 35 heures, il ne le fait passer qu'à 36 heures 45. En effet, l'heure 45 de pauses hebdomadaires actuelles est déduite du calcul du temps de travail. De plus, une partie du temps de formation devrait aussi être pris dans le temps dégagé par la diminution du temps de travail.

La loi Aubry permet donc au projet de J-M Folz d'augmenter le temps d'utilisation des machines et... de la force de travail, sans frais supplémentaires. Il obtiendrait en outre les subventions étatiques prévues. Une aubaine! Martine Aubry - aujourd'hui ministre socialiste – a déjà servi à la direction de Pechiney avec un certain J-M Folz. Alors, entre grands commis du capital, on se comprend!

Correspondant LO

### ON NE S'Y **FAIT PAS**

La direction voudrait nous faire travailler le samedi 19 l'après-midi jusqu'à 20h39. En plus il n'y aura pas de repas. Si c'est pour nous habituer à la flexibilité, Citroën doit arrêter tout de suite. On ne s'habituera jamais.

## DANS LA **POCHETTE SURPRISE DU VSD**

Pour faire accepter le VSD à quelques-uns du Ferrage, la direction a promis le travail de jour, et sous prétexte d'un samedi travaillé, c'est maintenant le travail jusqu'à une heure du matin. Qu'elle ne compte pas qu'on se fasse à ces horaires déli-

Extraits du bulletin «Lutte Ouvrière / Citroën Aulnay (Seine-Saint-Denis)



# Textile Habillement

# AVEC LES 35H, LES LICENCIEMENTS CONTINUENT

de l'habillement, les patrons continuent à licencier et à fermer des usines, tout en passant des accords sur les 35 heures.

Ceux du textile ont été les premiers à signer un accord avec l'ensemble des syndicats, y compris la CGT, à l'échelle de toute une branche. La CGT et le PCF ont présenté cet accord comme le modèle du «bon accord», l'opposant à celui de la métallurgie, qui avait été refusé à la fois par la CGT et par la CFDT. Pourtant l'accord dans le textile n'offrait aucune garantie pour les emplois ou les salaires, mais facilitait la flexibilité en faisant passer le quota a neures supplementaires autorisées de 40 à 130 ou même 175 par an. Les patrons de l'habillement s'apprêtent à signer le 14 décembre un texte qui «ressemblera très nettement à celui conclu dans le textile», pris comme modèle du côté patronal.

Le secteur textile-habillement est prospère. Les ventes de 1997 ont battu des records. 1998 n'a jusqu'ici apporté aucun fléchissement dans la consommation. Les patrons disent que maintenant «ça va mal», et qu'ils craignent un ralentissement. Mais c'est pour continuer à faire pression sur le gouvernement, qui vient sur

Dans le secteur du textile et injonction de la Communauté européenne de renoncer au plan Borotra (ministre français de Juppé) d'allègement des charges, qu'il annonce des plans «sociaux» et des fermetures d'entreprises.

Dans ce secteur, on s'est débarassé de la moitié des salariés au cours des dix dernières années. Les suppressions d'emplois ne cessent pas. Lévi's Strauss, Benetton, Cacharel, DMC, Weil et bien d'autres annoncent des fermetures d'unités de production, pour délocaliser ou pour sous-traiter. Dans la seule région du Nord-Pas-de-Calais, 1400 emplois seraient menacés, 28 sociétés ayant déposé leur bilan. L'Union régionale patronale de la confection réclame un «plan Orsec» pour secourir les 387 entreprises de la région qui regroupent 13 000 salariés.

L'accord sur les 35 heures permettra donc d'exploiter davantage les travailleurs qui resteront dans les usines encore en activité. Il permettra de toucher les aides de l'État, sous prétexte de « maintiens d'emplois », sans doute. Mais il n'empêchera ni les licenciements ni les fermetures d'entreprises. Et c'est cela que les fédérations syndicales osent présenter comme une avancée!

Vincent GELAS

# Dans les entreprises

# **SNCF**

# Après la grève des contrôleurs

# IL RESTE A EMBAUCHER!

### La grève des contrôleurs de la SNCF s'est terminée à la veille de l'ouverture des négociations entre direction et syndicats sur les 35 heures.

Après une grève qui a duré pour certains presque deux semaines, la direction a finalement cédé un peu plus de promesses d'embauches que ce qu'elle avait annoncé après une semaine de grève: 334 créations d'emplois contre 240, ce qui reste de toute façon très loin de la satisfaction des besoins, estimés à au moins 600 emplois de contrôleurs supplémentaires pour revenir à des conditions de travail à peu près normales. De toute façon, il ne s'agit que de promesses. Il reste donc à voir comment elles se traduiront concrètement dans chaque établissement et si les directions locales n'essaieront pas de leurrer une fois de plus les cheminots en jouant sur les mutations d'un établissement à un autre plutôt qu'en embauchant purement et simplement. Car si Gallois, président de la SNCF, a bien précisé à l'occasion du budget 1999 qu'il n'y aurait pas de nouvelles baisses d'effectifs (ce qui reste à vérifier), il n'a rien précisé du tout quant à la création d'emplois. Et on ne voit pas pourquoi les directeurs de chaque région de la SNCF iraient contre la politique décidée par leur patron.

Par leur grève, les contrôleurs ont également obtenu la suspension du projet, qu'ils refusaient, concernant la réorganisation de leur déroulement de carrière, ainsi qu'une augmentation de 200 F par an d'une prime qui devrait atteindre 1 200 F fin 1998 et 1700 F d'ici la fin de l'an 2000.

Même si tout cela n'est pas rien, c'est très loin de donner satisfaction aux contrôleurs. Dans bien des régions d'ailleurs, la distance entre les revendications, les besoins, et les concessions de la direction, s'est exprimée par la continuation de la grève, le refus de reprendre le travail aux conditions de la SNCF, et cela malgré la pression exercée parfois dans ce sens par les organisations syndicales. En accord avec les directions syndicales, la direction SNCF a renvoyé les cheminots vers les directions régionales afin que les problèmes soient discutés établissement par établissement. Mais tous ont conscience qu'il s'agit là d'un faux-fuyant de Gallois, décidé à couper court aux négociations nationales avec les directions syndicales, et qu'en conséquence les contrôleurs comme



tous les autres cheminots doivent rester mobilisés, prêts à d'autres luttes, non pas catégorielles mais générales, sans lesquelles rien ne pourra être obtenu de consistant et de durable.

Au moment où les discussions sur la réduction du temps de travail et l'application de la loi Aubry sur les 35 heures commencent entre les organisations

le problème général de l'embauche dans tous les secteurs revient au premier plan. «Notre ambition est de faire de cette négociation le point où se concilient les intérêts du personnel, plus d'emplois, plus de temps libre, et les intérêts de l'entreprise, soit une meilleure efficacité et un meilleur service au

syndicales et la direction SNCF, client », a expliqué Gallois. Reste à imposer à ce patron de la SNCF, préoccupé en réalité de rentabilité, de «modération salariale» et d'économies de personnel, le seul moyen de concilier tout cela: c'est-à-dire d'abord de procéder à des embauches massives.

Lucienne PLAIN

# L'Humanité et la grève des contrôleurs-

# **IL FAUT CHOISIR** SON CAMP!

Alors que la direction de la fort» qu'attendaient les cheminots». SNCF venait de faire quelques pas en arrière devant la grève des contrôleurs, L'Humanité du jeudi 10 décembre 1998 semblait regretter terriblement que la grève se poursuive dans certaines régions. Elle publiait, sous un titre digne d'un quotidien pro-patronal, «La grève des contrôleurs donne des signes de faiblesse», un article se réjouissant des reprises du travail et soulignant les raisons que les cheminots pouvaient avoir d'arrêter partout la grève.

«Marseille a voté la reprise du travail», «bonne nouvelle» précisait l'article, puisque la direction régionale «s'est engagée à créer 45 emplois dans la filière. Une attitude constructive qui peut influencer d'autres dirigeants de l'entreprise. Et ouvrir la voie à une généralisation de l'arrêt de la grève». Le quotidien du PCF poursuivait en se félicitant du budget SNCF pour 1999 qui selon lui aurait «donné le «signe

Il faut vraiment avoir chaussé les lunettes réformistes des rédacteurs du quotidien du PCF pour voir, en pleine grève pour l'emploi, un «signe fort» dans un budget qui n'annonce aucune embauche!

Pour L'Humanité, les propositions de la direction représentaient « autant d'éléments de nature à espérer, dès demain, une nette amélioration sur le réseau SNCF». Et d'énumérer en forme de regrets les villes dans lesquelles les contrôleurs avaient reconduit la grève, non sans avoir dénoncé au passage qu'il s'agissait de régions dans lesquelles les négociations «étaient d'ailleurs freinées dans bon nombre d'établissements par le boycott de la CFDT et de Sud-Rail qui appellent toujours à la grève». Appeler à continuer la grève quand on n'a pas obtenu satisfaction, quel scandale! La CGT, elle, appelait à la reprise...

Le rédacteur du quotidien appelait enfin à la rescousse le ministre lui-même, Jean-Claude Gayssot, dont il citait les propos à la sortie du Conseil des ministres, estimant qu'il était «grand temps que la situation redevienne normale» à la SNCF. C'était à peu près le cas le samedi 12 décembre, et L'Humanité pouvait alors souffler et écrire : «A la SNCF, tout rentre donc dans l'ordre.»

Le ton et le contenu de ces articles du quotidien du PCF sont certainement très loin d'être approuvés par les militants du PCF ou de la CGT qui, sur le terrain, ont milité pour la grève, se sont mobilisés pour entraîner leurs camarades de travail, leur donner le moral, la volonté de dire «non» à Gallois et de faire grève. Mais ils donnent la mesure de la politique de collaboration de classe pratiquée par la direction du PCF comme par le ministre communiste des Transports, Gayssot, et à quel point cette politique peut être étrangère à la simple solidarité avec les travailleurs en lutte contre leur direction.

L. P.

Administration centrale emploisolidarité

# ILYA UN MALAISE AU MINISTÈRE

Jeudi 3 décembre le cortège qui défilait dans les couloirs du bâtiment de Fontenoy de l'Administration centrale du ministère avait fière allure. Les cris de «Ministère en grève», «Cadres, secrétaires, même galère», «A, B, C en colère» (A, B et C correspondent à cadre, technicien, et employés-ouvriers) s'entendaient de loin.

Certes, nous n'étions encore que 400 en grève sur les 2300 employés de ce bâtiment du ministère mais nous n'avions pas vu cela depuis 15 ans que l'administration nous divise, nous parcellise en catégories multiples et variées (catégories A, B, C, contractuels, précaires, détachés, extérieurs, etc.) avec pour chacune de ces catégories des primes et des régimes différents.

Cela a commencé avec une colère des cadres il y a deux mois à l'annonce du blocage de leurs primes : coups de sifflets dans les couloirs à 17h30 pour ne plus faire d'heures supplémentaires non payées, délégations multiples, assemblées générales, et 3 jours de grève. Pendant ces journées, il fallait voir la tête des directeurs privés de leurs rédacteurs, obligés de rédiger eux-mêmes (bien souvent, ils n'y arrivaient pas). Cela nous a donné des idées et au 3e jour de grève, des catégories B et C ont rejoint le mouvement, celui-ci devenait «le mouvement des agents du ministère.»

L'insuffisance des effectifs. l'absence de recrutement, la surcharge de travail dans certains endroits, le rôle de bouche-trou qu'on voudrait nous faire jouer, font que partout le mécontentement est réel. Des affiches apparaissent chaque jour sur les murs et les ascenseurs pour appeler à se mobiliser pour une augmentation de salaire, toutes catégories confondues. Mardi 15 décembre, nous avons envahi un comité technique paritaire aux cris de «Et un, et deux, et trois mille francs» et le cortège dans les couloirs grossissait en même temps que les bureaux se vidaient.

Il y a un malaise au ministère et cela pourrait bien tourner au vinaigre à la rentrée de janvier.

# Dans les entreprises



# Rapacité des banquiers

# **ATTAQUES TOUS AZIMUTS**

II y a sept ans, l'AFB (Association Française des Banques, qui représente les patrons) avait voulu dénoncer la **Convention Collective qui** concerne environ 220 000 salariés de la profession. Après plusieurs actions du personnel, notamment une journée de grève massivement suivie en avril 1991, les patrons avaient préféré renoncer momentanément.

Cette année les discussions sur la loi Aubry ont donné un prétexte aux banquiers pour revenir à la charge. Selon eux, il serait impossible de mettre en place les 35 heures dans les banques sans modifier, de manière importante, la Convention Collective. C'est une fausse raison, car tout ce qui se rapporte aux jours et heures d'ouverture faisait partie d'un décret dit «décret de 1937» qui a déjà été remplacé en 1997, les banquiers peuvent désormais ouvrir les agences plus longtemps chaque jour et six jours par semaine.

En novembre 1997, l'AFB a donc annoncé qu'elle dénonçait la Convention Collective. Cela a pour effet de la faire disparaître au 31 décembre 1999 (la dénonciation doit avoir lieu avant septembre d'une année donnée, pour être effective au 31 décembre de l'année suivante). Ce délai est censé permettre de négocier une nouvelle Convention avec les fédérations syndicales des

En février 1998, les fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, SNB et CFTC avaient appelé à une journée d'action pour toutes les banques AFB. Cette journée avait été suivie par 27% du personnel, et la manifestation parisienne avait réuni 4500 salariés. Beaucoup de militants pensaient qu'il ne fallait pas en rester là, mais ce n'était pas l'avis des fédérations syndicales qui sont retournées discuter avec les patrons, sans proposer d'autres actions.

En fait, les patrons cherchent à gagner du temps et espèrent nous endormir en faisant traîner les négociations. l'AFB n'a pas donné de projet écrit, mais tout le monde sait que les banquiers veulent se débarrasser d'un certain nombre d'articles de la Convention dont ils estiment qu'ils leur coûtent trop cher ou les empêchent d'agir à leur guise, tels les salaires référencés sur un point bancaire dont la valeur est la même pour toutes les banques AFB; les augmentations obligatoires liées à l'ancienneté, aux diplômes; l'ordre des licenciements en cas de licenciements économiques; le montant des indemnités de licenciement.

Dans la même période, les négociations concernant les «35 heures» ont commencé. Nous avons appris que l'AFB essayait de nous arnaquer en prenant en compte, dans le calcul du temps de travail, des jours de congés existants. Les patrons estiment avec ce calcul

que les salariés des banques ne travaillent actuellement en moyenne que 36 h 30 par semaine! Il n'y aurait donc qu'à procéder à une diminution d'une heure trente pour arriver aux 35 heures, et pour ce prix, ils voudraient mettre en place la flexibilité, et ne pas embaucher. C'est évidemment inacceptable.

Trois fédérations (CGT, CFDT, FO) avaient appelé à une journée d'action le 3 novembre pour protester contre ces mesures et réclamer le maintien de la Convention Collective. Nous nous sommes rassemblés devant l'AFB, et nous avons manifesté à environ 2500 dans le quartier de l'Opéra, en scandant des slogans tels que «Convention saccagée, 35 heures détournées, ça ne peut plus durer, ça va péter!» ou «Pour piller les clients, les banquiers sont concurrents, pour attaquer les salariés, ils sont unis à l'AFB!».

Et une nouvelle manifestation. qui a ressemblé plusieurs centaines de salariés, de l'Opéra à la rue du Bac, à Paris, a eu lieu le 11 décembre. C'est ce jour-là que devait avoir lieu la dernière séance de négociations sur les 35 heures. Aucune fédération syndicale n'ayant signé, cette échéance est reportée au 23 décembre.

Ce n'est qu'une étape, et nous devons continuer à montrer ensemble aux banquiers que nous ne sommes pas dupes ni prêts à les laisser faire, que ce soit sur la Convention Collective ou sur les 35 heures.

Correspondant LO

# **ELM-Leblanc**

**Drancy (Seine-Saint-Denis)** 

Négociation sur les 35 heures:

# LE PATRON **REVE D'IMPOSER** LE TRAVAIL DE NUIT ET DU DIMANCHE!

A ELM Leblanc, entreprise de chaudières murales à gaz faisant partie du groupe Bosch, les négociations sur les 35 heures avaient commencé dès le mois de juin. C'est dire si la direction s'était dépêchée de convoquer les syndicats. Elle avait établi un calendrier de négociations: chaque mois, une réunion devait se tenir. En fait, dès la première réunion, la direction avait décidé de tout arrêter... pour ne reprendre que maintenant, durant le mois de décembre.

Sur six mois on a donc eu seulement deux réunions; mais cela a suffi pour connaître les intentions de notre patron. Pour lui, les 35 heures ont un coût... et c'est aux salariés d'en supporter les conséquences. Et de citer tout un tas de mesures que l'entreprise pourrait prendre afin d'augmenter la «compétitivité» de l'usine.

En ce qui concerne les salaires d'abord, le patron entend bien soit les diminuer soit les bloquer sur plusieurs années. Même chose pour les primes, dont le patron dit qu'il rediscutera!

horaires, la direction a plein d'imagination pour nous reprendre d'une main les 35 heures qu'elle doit nous donner de l'autre! Ainsi elle pense, pourquoi pas, à instaurer le système des trois équipes alors qu'actuellement l'usine tourne en 2 × 8 avec une «normale» encore assez importante. Elle réfléchit, a-t-elle ajouté, à créer des équipes le samedi et le dimanche!

Et bien évidemment le patron pense à augmenter au maximum la flexibilité de l'usine et à instaurer l'annualisation du temps de travail. Cela aurait bien des avantages pour lui: dans une entreprise dont la pro-

duction se vend plus à certaines périodes de l'année, il n'aura plus besoin d'avoir recours à des intérimaires ni aux heures supplémentaires. Actuellement il y a une centaine d'intérimaires sur un effectif en production d'à peu près 500 ouvriers, et les heures supplémentaires sont légion puisqu'en plus de leur semaine de travail, certains viennent le vendredi après midi (ou personne ne travaille en «normale») et le samedi; pour le patron, tout cela sera de l'argent économisé sur le dos des salariés, intérimaires ou non.

Pour ce qui est de la négociation proprement dite, le patron a fixé une nouvelle réunion à la fin du 1er trimestre 1999 et veut un accord en décembre 1999, juste avant qu'une loi soit votée au Parlement. Dans les ateliers, peu nombreux étaient ceux qui nourrissaient des espoirs démesurés sur les 35 heures; mais là, avec ce que le patron envisage, c'est des salaires et des horaires que l'on s'est mis à discuter. Pas question pour les travailleurs d'ELM de voir leurs salaires amputés: ceux-ci ne sont déjà pas lourds en temps normal (c' est pour cela que la direction trouve des «volontaires» pour ses heures supplémentaires), alors si le patron y touchait ce serait la catastrophe. Pour les horaires, les gens estiment encore que les deux équipes ce n'est pas trop grave, par contre tout En ce qui concerne les le monde rejette l'idée de se voir imposer qu'il y ait trois équipes... et qu'on fabrique des chaudières la nuit!

La seule façon de faire passer ses mesures serait, pour la direction, que l'un des syndicats de l'usine accepte de signer un accord. Mais, vu les réactions dans l'usine à l'annonce des intentions patronales, il n'est pas dit qu'il se trouvera un syndicat prêt à affronter la colère des travailleurs. Comme il n'est pas dit que le patron prenne, en essayant d'imposer ce type de mesures, le risque d'une grève. Car le mécontentement réel qui s'exprime ici est un avertissement.

Correspondant LO

# La Redoute - Roubaix

# LE MÉCONTENTEMENT ÉCLATE

Le 9 novembre, la direction de la Redoute nous annoncait que le montant de la prime baptisée « Ordo 59 ». qui avait été de 6,5% de notre salaire annuel en 1997, descendait cette année autour de 2,6% à 3%. Cela fait perdre à la plupart d'entre nous entre 2500 et 3000 F. Quant aux cadres et aux agents de maîtrise qui cumulent avec l'Ordo une autre prime, la PPE, qui représente habituellement de l'ordre de 20% de leur salaire annuel, la direction leur annonçait que cette prime serait entre 0 et 6%.

Dans le même temps la revue Capital avait classé François Pinault, actionnaire à 42 % du groupe Pinault-Printemps-Redoute, 2e fortune de France avec une progression de sa fortune de

150% en un an. D'ailleurs, il a encore racheté ces dernières semaines 16% des actions de Bouygues pour 5 milliards de francs. Et ce monsieur osait encore nous racketter de quelques milliers de francs, alors que nos salaires tournent autour de 6000 F par mois!

Aussi, parmi l'ensemble du personnel, le sentiment de colère et d'injustice était vraiment profond. Mais si la CGC appelait les cadres et les maîtrises à boycotter une importante réunion de direction, où seulement 350 cadres et maîtrises sur 1 200 se rendirent, les syndicats ne nous appelaient pas à réagir. La CFDT, majoritaire et qui avait signé l'accord sur l'intéressement, nous incitait même « à garder notre colère au chaud» pour les négociations sur les 35 heures. C'est sous la pression de salariés que la CGT appelait quand même le lundi 23 novembre à un débrayage d'une heure, avant d'être finalement rejointe par l'ensemble des syndicats.

Ce jour-là, c'est massivement que nous avons débrayé, avec pour une fois la neutralité

bienveillante de toute une partie des agents de maîtrise, envahissant le restaurant de la Martinoire, l'usine de production, et le restaurant de Roubaix. Malgré ce débrayage massif la direction est restée intransigeante: «Les critères de l'Ordo avaient été signés et il n'était pas question de revenir en arriè-

Pendant quinze jours, nous avons recommencé plusieurs fois des débrayages d'une heure, toujours massivement suivis, et une certaine exaspération gagnait la plupart d'entre nous, car la direction ne voulait tou-

le nous avait volé. Elle proposait simplement d'avancer le versement de cette prime réduite, à laquelle ils voulaient rajouter un morceau de la prime 1999. Ces débrayages-surprise, sans préparation, pas réellement organisés par les syndicats qui avancent à reculons, rassemblaient quand même plusieurs centaines de travailleurs.

Jeudi 10 décembre, la direction annonçait un protocole de fin de conflit signé par deux syndicats minoritaires (CSL et CFTC). Elle payait trois heures de grève à tous, grévistes et non-grévistes. Dès cette annon-

ce, à la Martinoire, spontanément nous avons presque tous quitté nos services pour une grève de toute la journée. Mais les syndicats ont appelé au calme, plutôt que de tenter d'organiser une vraie grève qui, en cette période de fortes commandes, aurait posé quelques problèmes à la direction.

Un profond ressentiment s'est développé contre la direction et contre les syndicats, mais cela ne suffit pas encore à créer un rapport de force pour faire reculer Pinault.

Correspondant LO

# Une réception agitée

Le 10 décembre, jour de la grève, la direction recevait à la Martinoire le judoka David Douillet qui pose pour le catalogue « Taillissime » de la Redoute. Nous avons envahi la salle de réception, dégusté tous les jus d'orange, croissants et café prévus pour la réception. et proposé à David Douillet de lui faire visiter la Redoute, quelques centaines de guides connaissant réellement le travail étant mieux aptes à lui expli-

quer la réalité du travail que le ancien gardien de prison qui directeur de Production.

David Douillet aurait accepté mais le directeur de la Martinoire, vert de rage, ne l'a pas entendu de cette oreille. Qu'à cela ne tienne, nous avons décidé de faire le tour de tous les services pour rendre visite aux quelques-uns qui n'avaient pas débrayé, et sommes partis dans les couloirs, jouant à cache-cache avec le DRH,

retrouvait là son rôle initial. Dans chaque secteur, il essayait de prendre la parole pour dire: «Le conflit est terminé. Un accord est signé». Comme nous chantions pour lui couvrir la voix, il était plutôt comique de le voir s'égosiller pour dire que le conflit était fini, alors que nous étions des centaines à le démentir.

# CEPEM-Orléans

# C'EST LE RAS-LE-BOL!

A la première réunion de d'envahir la salle lors de la négociations salariales, la direction de la CEPEM d'Orléans a proposé 0,5% d'augmentation pour l'année 1999.

une véritable provocation. mécontentement. La direction D'autant plus que cela vient après la décision de la direction d'aggraver encore la flexibilité. Non seulement c'est elle qui décide de nos congés et de nos jours d'ancienneté, mais en plus elle se réserve la possibilité de renvoyer et de faire revenir un travailleur, ou bien tout un atelier, en fonction des seuls besoins de la production. Elle a déjà annoncé qu'il y aurait six samedis travaillés en 1999. La seule contrepartie, c'est 10 embauches, mais sans aucun engagement à ne plus diminuer les effectifs.

La direction en veut toujours plus, mais quand il s'agit de payer, il n'y a plus personne.

Des travailleurs parlaient

réunion suivante qui se tenait le vendredi 11 décembre. Les syndicats ont distribué un tract le matin même, et il y avait 200 Cela a été ressenti comme travailleurs pour exprimer leur étant sortie pour dire qu'elle ne négociait pas sous la pression. les travailleurs sont alors retournés au travail, prêts à débrayer à nouveau si la direction ne lâchait pas plus. C'est ce qu'ils ont fait massivement le jour même, une heure en fin de poste dans les deux équipes. La direction avait bien doublé la mise en proposant 1%, mais deux fois rien, c'est toujours pas grand-chose.

En ce moment, il n'y a pas beaucoup de travail. Alors certains parlent de se tenir prêts à remettre ça en début d'année, quand la production repartira.

Correspondant LO | leuse.

# A Nice

# LES TRAVAILLEURS SOCIAUX MANIFESTENT

A Nice, une manifestation des salariés de la santé et du secteur social a rassemblé près de 600 personnes devant la préfecture, le 10 décembre. Il y avait beaucoup d'ambiance et de détermination, car c'est la première fois qu'ils se retrouvaient aussi nombreux.

Les éducateurs de rue, assistantes sociales, psychologues et personnels des foyers d'accueil, qui constituaient le gros des troupes, entendaient protester contre la dénonciation de leurs conventions collectives, mais aussi contre une réorganisation de leur temps de travail qu'ils estiment scanda-

Le conflit avec les employeurs du secteur social, public et privé, ne date pas d'hier. Le plan Juppé allait déjà dans ce sens, mais depuis quelques mois, profitant de la loi Aubry, les employeurs ont renforcé leur pression sur les différentes catégories de salariés afin d'obtenir une plus grande flexibilité des horaires de travail, une baisse de rémunération des heures supplémentaires, un blocage des salaires, etc.

La colère est telle que, bienque les 3 000 salariés que compte la profession dans le département des Alpes-Maritimes soient dispersés en une multitude de services et d'établissements, une première grève d'avertissement avait déjà ras-

semblé 300 travailleurs le 16 octobre dernier.

Le succès de la manifestation du 10 décembre a donc confirmé l'opposition résolue des salariés, toutes catégories confondues, aux attaques que leur préparent les syndicats patronaux (SNAPET, SNASEA, SOP, etc.) avec le soutien du gouvernement.

Les travailleurs sociaux ont d'ailleurs décidé de rester mobilisés. Ils craignent en effet que certains employeurs profitent de la fermeture de nombreux établissements entre les fêtes de fin d'année pour signer des accords au rabais avec la complicité de certains syndicats.

En tout cas, rendez-vous a été pris pour la rentrée.

# Dans les entreprises

# Charente et Charente-Maritime

# LA MAUVAISE VAGUE DES LICENÇIEMENTS PAR DES CAPITALISTES BOURRÉS DE FRIC

La région de Charente et **Charente-Maritime** connaît une impressionnante vague de licenciements et de mises en chômage partie; en particulier dans l'industrie.

Dans des usines de taille moyenne, toutes rachetées depuis une vingtaine d'années par des multinationales, les mauvais coups contre les travailleurs se succèdent depuis quelques semaines et provoquent une forte émotion. A Surgères, l'entreprise Cummins-Wärtsilä, filiale d'une multinationale américanofinlandaise, qui fabrique de gros moteurs Diesel, est sous le coup d'une fermeture complète: 250 emplois qualifiés supprimés!

A Angoulême, Porcher, fabricant de matériel sanitaire (lavabos, cuvettes de WC), filiale de Sanifrance, lui-même lié au groupe américain American Standard, licencie les trois quarts de son effectif – 163 personnes. Parmi celles-ci, une vingtaine pourront partir en préretraite, les autres seront licenciées avec une prime de deux ans de salaire environ. La direction a indiqué que la prime serait versée... à condition qu'elle soit satisfaite du comportement des ouvriers jusqu'à la fermeture fin janvier!

Sanifrance se débarrasse aussi de deux autres sites en France: Le Coteau, près de Roanne et Fresnay, dans la Sarthe. Sanifrance n'a même pas caché qu'elle transférait les productions en Bulgarie, où les salaires sont dix fois inférieurs -environ 600 francs par mois.

A Cognac, Hennessy, filiale du très riche groupe Louis-Vuitton-Moët-Hennessy, affirmant que «la crise économique la baisse de ses ventes» et annonçant un «projet de réorganisation obligatoire», vient d'annoncer au CE la suppression de 160 emplois d'ici 2001. La société a pourtant dégagé 824 millions de francs de bénéfices en 1997, et le chiffre des exportations d'Hennessy demeure au plus haut. Au même moment, LVHM est sur les rangs pour racheter le «pôle beauté» - parfums Yves Saint-Laurent, Roger et Gallet, Van Cleef et Arpels – que Sanofi met en vente.

A cette véritable litanie, on pourrait ajouter les 200 emplois menacés par le biscuitier Brossard qui se débarrasse de l'usine de Saint-Jean-d'Angély (200 emplois concernés) et d'autres usines de la région touchées par du chômage partiel. Les travailleurs du secteur public de la région ne sont pas épargnés, avec l'hémorragie de construit des équipements pour l'armement naval, ou la menace de la fermeture de la maternité de Barbezieux.

Là encore, dans toutes ces entreprises, où la CGT est largement majoritaire, si l'émotion et l'inquiétude sont considérables, les réactions ouvrières sont loin d'être à la mesure des coups assénés et de la morgue patronale. En général, les syndicats ne savent guère offrir de perspective aux travailleurs. Après une expertise, les syndicalistes tournés vers les patrons (ou d'hypothétiques repreneurs) tentent l'absurde démonstration qu'en bonne gestion capitaliste, l'entreprise est viable et profitable. Les quelques manifestations organisées, parfois avec des élus de droite ou de gauche, sont plus des enterrements que des manifestations de colère ouvrière.

Ainsi, sur ce terrain de la c'est eux ou nous!

gestion capitaliste, les syndicalistes de Cummins-Wärstilä à Surgères en viennent à la honteuse demande de la fermeture des usines anglaises du groupe, car celle de Surgères serait, selon eux, plus performante. Et au cours des trois manifestations des salariés de Porcher à Angoulême, l'unique slogan lancé par le responsable de la CGT, d'un ton plaintif, était: «Du travail pour les Charentais, pas pour les Bulgares » – dans une usine où une bonne partie des travailleurs sont portugais, africains, ou maghrébins – dont le responsable lui-même!

Face au réformisme et au nationalisme qui désarment les réactions ouvrières, il faut affirmer que c'est en allant chercher l'argent là où il est, dans les profits de ces multinationales avides de plus de profits encore, que les travailleurs défendront leurs conditions d'existence. Oui,

# SILAC-Chaignaud (Angoulême)

# HOMAGE PARTIEL CONTRE LES TRAVAILLEURS

Dans les trois unités de cette usine de 850 personnes, à La Rochefoucauld, qui produit des tissages pour la confection et la chaussure, des feutres et des tapis en caoutchouc pour l'équipement automobile, un «plan social» a été annoncé: 224 travailleurs subiront du chômage cinquantaine de personnes partent en préretraite.

Depuis plusieurs semaines, la charge de travail avait sensiblement baissé. Dans la première semaine de décembre, la direction annonçait aux travailleurs que, dans plusieurs ateliers du secteur « nontissé», ils seraient mis au chômage courant décembre. Ils rejoignaient ainsi au chômage partiel les ateliers du secteur «tissé». Ensuite, en janvier 1999, ils travailleraient quatre jours par semaine, en principe jusqu'au mois de mars. Et la direction n'était même pas capable de préciser comment les travailleurs seraient indemnisés et quelle serait leur paye.

En même temps, la direction «dénonce» d'ici le 1er juin 1999 toutes les primes acquises par les ouvriers de Chaignaud – prime de transport, prime de panier, primes liées au travail de nuit, etc. -, des primes revendiquées et gagnées dans le passé et qui forment une partiel, et il est envisagé qu'une fraction importante du salaire. Ce sera plusieurs centaines de francs au moins que perdront les ouvriers.

C'est en ouvrant l'une des quatre enveloppes sur des questions diverses qui leur avaient été remises - l'arbre de Noël, etc. – que les ouvriers ont appris la «dénonciation» patronale. Devant cette avalanche de mauvais coups, le sentiment d'impuissance prévaut largement: «Que peut-on y faire?», «Les carottes sont cuites», peut-on entendre.

Dans cette usine où la CGT est largement majoritaire, la mise en sommeil de l'activité syndicale, le fait qu'aucun syndicat n'ait «dénoncé» les patrons, ne risquent pas d'aider à la mobilisation. Lorsque la secrétaire CGT du Comité d'Entreprise s'est exprimée aux informations régionales, elle se contentait d'insister sur le fait qu'il n'y avait pas de licenciements, et semblait avoir oublié le mot «lutter».

Pourtant, le jour même, la presse locale annonçait que la multinationale Mecaplast dont le siège social est à Monaco – et dont la SILAC-Chaignaud est une filiale – a décidé de construire une nouvelle usine d'équipements automobiles aux portes de Prague, en Tchéquie. La direction de Mecaplast argue que «c'est un pays à coût de main-d'œuvre très bas».

Les patrons, incapables d'organiser la production et de trouver des débouchés dans une situation de crise dont ils sont seuls responsables, présentent l'addition aux travailleurs. Et dans le même temps, ils accélèrent la course aux profits. Alors c'est à Mecaplast de payer, en prenant sur ses capitaux!

# Charente

# Capitaux et châteaux

# **PARASITES** ET RIDICULES!

Au moment même même nom qui domine le où SILAC-Chaignaud fait chômer à La Rochefoucauld, elle va recevoir de l'argent de la Région, de l'Etat, et de l'Europe -on parle de 30 millions de francs. L'argent public financera le nouveau «centre de recherches acoustiques» de l'entreprise, qui sera installé en rachetant et en aménageant des locaux vendus par la DCN à Ruelle, commune proche d'Angoulême.

Et les bourgeois ne sont pas les seuls à vampiriser l'argent public. Dans cette petite ville de La Rochefoucauld où l'on vit très modestement entre usines et jar≛ dins, la famille descendant des ducs de La Rochefoucauld (l'auteur des Maximes), propriétaire du château du bourg, va faire reconstruire le donjon depuis longtemps écroulé. Pour cela, la châtelaine fait appel à l'architecte sinoaméricain Peï -celui de la pyramide du Louvrepour reconstruire à grands frais un donjon new-look en verre et en acier!

Pour cela elle vient de signer ces derniers jours un accord de financement avec le Conseil général de la Charente. Ce sera le Département qui paiera, puisque l'Etat refusait les crédits!

Folie? Oui, avoue sans vergogne la propriétaire. Est-ce que, dans ces familles de possédants et de «ci-devant», c'est tradition familiale de perdre la tête?

Ah, ça ira... pas toujours aussi bien pour

# Adam Hochschild LES FANTÔMES DU ROI LÉOPOLD Un bolocauste oublié

Lire Lire

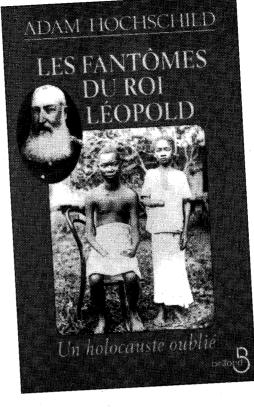
Ce livre retrace l'histoire de «l'Etat indépendant du Congo » à la fin du XIXe siècle, créé de toutes pièces par le roi Léopold II de Belgique. Le souverain belge fit alors main basse sur d'immenses territoires d'Afrique Centrale. traversés par le fleuve Congo, dont il fit sa propriété personnelle. Il y institua de 1885 à 1908, un système d'exploitation féroce basé sur la terreur, le travail forcé et l'esclavage.

Le régime léopoldien de «l'Etat indépendant du Congo» constitue l'une des pages les plus sinistres de l'histoire de la colonisation de l'Afrique Centrale. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que toutes les puissances impérialistes d'Europe se lançaient dans une course à la conquête de territoires africains, Léopold II, souverain d'un tout petit Etat qui n'avait ni les moyens militaires ni les moyens financiers de rivaliser avec l'Angleterre, la France ou l'Allemagne, entreprit sa conquête personnelle. Achetant la presse et les diplomates, jouant des rivalités entre les Etats impérialistes et de ruse, il réussit à s'accaparer près de 2,5 millions de km2 au cœur de l'Afrique Centrale, soit un territoire grand comme quatre fois la France. Cachant ses ambitions coloniales derrière des sociétés de philanthropie et de géographie (véritables sociétés-écrans avant la lettre), il fit reconnaître ses prétentions sur «l'Etat du Congo» (dont il tirait directement les ficelles) par le Congrès de Berlin, qui en 1885 mis en place le dépeçage du continent africain entre les grandes puissances.

Léopold II amassa ainsi une énorme fortune par le vol pur et simple des terres africaines, le pillage des richesses comme l'ivoire et le caoutchouc sauvage, et le travail forcé, véritable esclavage, des populations indigènes. Non seulement toute résistance ou toute révolte était impitoyablement noyée dans le sang, mais il suffisait qu'un village ne fournisse pas son quota de caoutchouc pour que des tueries s'ensuivent. Les exactions, les expéditions punitives, les assassinats étaient la règle. Les hommes de main de Léopold terrorisaient les populations, prenaient les femmes en otages pour contraindre les hommes à aller ramasser le caoutchouc sauvage dans la forêt tropicale, et coupaient la main droite des rebelles morts qui avaient osé résister.

Cependant, l'auteur souligne au passage que les «méthodes» de gouvernement de Léopold II au Congo ne lui étaient pas propres. C'étaient celles de toute la colonisation européenne. En Afrique équatoriale française, juste de l'autre côté du fleuve Congo, le travail forcé, les otages, les esclaves enchaînés, les porteurs affamés, les villages incendiés étaient aussi la règle. Les administrations coloniales anglaise, française ou allemande utilisaient la même coercition et pratiquaient la même terreur à l'égard des peuples colonisés.

Pour raconter cet épisode terrible de la colonisation, l'auteur s'appuie largement sur les témoignages des quelques personnes qui, à l'époque, s'élevèrent contre les abus du régime léopoldien. Des hommes comme le



pasteur presbytérien noir américain William Sheppard et l'historien, avocat, journaliste noir américain George Washington Williams, le premier consul britannique du Congo, et par ailleurs patriote irlandais, sir Roger Casement, et surtout Edmund Dene Morel (ancien employé d'une compagnie maritime basée à Liverpool, qui avait le monopole du commerce avec le Congo) dénoncèrent «la terreur du caoutchouc ». Le mouvement socialiste naissant, en particulier en Belgique, se joignit au concert de dénonciation, de même que des écrivains tels que Mark Twain ou Arthur Conan Doyle. E.D. Morel écrivait : «J'étais tombé sur une société secrète d'assassins chapeautée par un roi » et se lançait dans une campagne internationale (la première du genre) pour sensibiliser l'opinion et faire arrêter les massacres. Léopold II chargea aussitôt une commission d'enquête, triée sur le volet, de le disculper. Or celle-ci, effrayée

par ce qu'elle découvrit sur place, se retourna contre lui et révéla au monde entier les atrocités commises par son régime. Pour limitée qu'elle soit restée dans ses effets, la campagne de dénonciation trouva un certain écho au sein des bourgeoisies américaine et anglaise (l'Église anglicane apporta son soutien) qui ne voyaient pas d'un mauvais oeil cette condamnation d'un concurrent colonial.

Contraint de lâcher du lest, Léopold II céda son « Etat indé-

Léopold II céda son «Etat indépendant du Congo » à la Belgique en 1908, non sans avoir pris le soin de mettre à l'abri son immense fortune. Le Congo passa alors sous contrôle des grandes compagnies financières comme l'Union minière du Haut-Katanga, Unilever et la Société Générale de Banque. Cela ne changea pas le sort des populations colonisées. Le travail forcé et les massacres continuèrent. Ceux-ci avaient d'ailleurs pris une telle ampleur que la peur de voir la main-d'oeuvre s'épuiser conduisit en fin de compte l'administration coloniale belge à procéder en 1924 à un recensement qui comptabilisa dix millions d'habitants. Selon l'auteur, les pertes humaines sur quarante ans, de 1880 à 1920, se seraient élevées à dix millions de disparus et seraient le résultat combiné des massacres, des famines liées aux destructions des récoltes par les miliciens du gouvernement et des compagnies concessionnaires, des maladies décimant les populations épuisées et de la chute de la natalité.

Adam Hochschild a voulu faire un livre de dénonciation du colonialisme dans cette région du monde, appuyé sur des témoignages, des faits et des chiffres. Son récit sans grand discours fait revivre à travers les biographies de Léopold II comme de ceux qui l'ont combattu, la violence de la colonisation, l'ampleur des massacres de populations dont elle s'accompagna.

Pour mieux appuyer sa démonstration et faire saisir la



La Central do Brasil, c'est la gare centrale de Rio de Janeiro, et du même coup celle du Brésil, dont Rio a été longtemps capitale. Mais ce titre ne couvre que la première partie du film, qui se déroule effectivement dans cette gare surpeuplée, traversée matin et soir par des foules de banlieusards se rendant au travail et en revenant.

C'est là que travaille Dora, ex-institutrice qui arrondit sa retraite en tenant une échoppe d'écrivain public. C'est là aussi qu'elle rencontre Josué, qui a perdu sa mère et qu'elle va décider de ramener à son père, dans le lointain Nordeste.

Après la ville surpeuplée et facilement inhumaine, c'est le long voyage dans l'intérieur du pays, en autobus, en autostop, en camion. Les adresses sont vagues. Les étapes s'enchaînent, comiques ou sentimentales, dans des paysages dénudés, jusqu'au bout de la route.

L'évocation du pays, aussi 'bien la grande ville que la savane du Nordeste et ses traditions, est réussie. Quant aux personnages, ils sont vus avec autant d'humour que d'amour.

Vincent GELAS

psychologie des colonisateurs comme celle de leurs hommes de main, il n'hésite pas à faire un parallèle entre le travail forcé au Congo et celui des camps staliniens, entre les massacres liés à la colonisation et ceux des Juifs par les nazis. Mais à force de vouloir trop prouver et de tout assimiler, il procède à des amalgames qui n'apportent rien à la démonstration et au contraire introduisent une confusion. L'auteur dénonce un aspect du colonialisme, en l'occurrence belge. Mais il ne va pas jusqu'à en conclure que tout cela s'inscrit dans le cadre de l'expansion impérialiste européenne, à la fin du XIXe siècle, et participe du fonctionnement normal du capitalisme qui, sans le pillage des colonies, n'aurait pu accélerer son développement économique.

Quoi qu'il en soit, la seule dénonciation vivante des fortunes colossales amassées par Léopold II avec la sueur, le sang et la peau des peuples colonisés d'Afrique, justifie amplement la lecture de ce livre.

René CYRILLE

Les fantômes du roi Léopold – Un holocauste oublié de *Adam Hochschild* – éd. *Belfond* – 139 F –



# Proche-Orient

# ETANYAHOU INTRANSIGEANT, CLINTON SATISFAIT

Le voyage de Clinton au Proche-Orient s'est finalement terminé en eau de boudin. Lors de la réunion tripartite organisée dans la matinée du 15 décembre, l'intransigeance de Netanyahou a indisposé Arafat qui est reparti. Seul Clinton gardait son optimisme déclarant que le processus de paix n'est pas mort.

Et pourtant, tout avait semblé si bien commencer. Comme en 1996, les instances dirigeantes de l'OLP ont une nouvelle fois approuvé l'annulation des articles de leur charte prônant la destruction de l'Etat d'Israël. C'était inutile, humiliant pour Arafat de leur demander de reconfirmer ce qu'elles avaient déjà accepté. Mais Netanyahou l'a exigé et Arafat s'est plié devant un Clinton ravi. Ce même Clinton a alors eu des mots de compassion pour la souffrance des Palestiniens: « Une histoire d'exode et de dépossession». Il a dénoncé les «démolitions de maisons, les confiscations de terres». Il a affirmé aux représentants de l'OLP soutenir leur « droit légitime » sans jamais

revendications pourtant essentielle de l'OLP.

Et pour que les choses soient claires, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté dans la hiérarchie des hommes qui unit l'impérialisme américain aux divers acteurs du Proche-Orient, Clinton a tenu à rappeler que l'Amérique est l'alliée indéfectible d'Israël, tout en étant aussi l'amie des Palestiniens. Mais l'amitié peut toujours être passagère, alors que les liens stratégiques, indéfectibles ont une tout autre consistance. Il n'empêche qu'Arafat semblait aux anges et n'avait d'yeux que pour ce Clinton devenu le grand frère des Palestiniens.

Vis-à-vis d'Israël, Clinton n'était pas venu les mains vides mais avec la promesse d'un chèque de 7 milliards de francs, qui s'ajoutent aux 18 milliards versés au bas mot chaque année par l'administration américaine à l'Etat d'Israël. Cette somme supplémentaire serait destinée à aider Israël à réaliser l'accord de Wye Plantation et aux mesures de sécurité l'accompagnant. Mais ce geste n'a pas infléchi

prononcer le mot d'Etat, une des l'attitude d'un Netanyahou qui refuse d'évacuer un pouce supplémentaire des Territoires occupés et de libérer les prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, contrairement à ce qui avait été convenu à Wye Plantation. Ce refus avait d'ailleurs provoqué quinze jours d'émeutes dans les Territoires, des grèves de la faim, de violents affrontements entre jeunes Palestiniens et militaires israéliens.

> Bien des commentateurs voient, dans la visite de Clinton à Gaza, la reconnaissance implicite du droit des Palestiniens à avoir leur propre État. On a même parlé, à propos de cette visite, de la crise ouverte entre le gouvernement américain poussant dans ce sens et celui d'Israël freinant au maximum. Certes, l'administration des États-Unis peut souhaiter que soit mis fin à l'état de guerre permanent qui règne dans la région, quitte à ce que soit reconnu à l'Autorité palestinienne le droit de proclamer son propre État sur des territoires exigus et démembrés. Mais de là à contraindre Israël, l'allié indéfectible, il y a un pas qui n'a jamais été franchi.

Depuis le début des pourparlers, depuis qu'Israël s'est engagé (après avoir été incapable de venir à bout de l'Intifada) dans un processus qui a conduit aux accords d'Oslo en 1993 et à la reconnaissance de l'OLP, tous les gouvernements israéliens sans exception ont distillé un minimum de concessions, exigeant en retour d'Arafat qu'il fasse preuve de sa capacité à réprimer son propre peuple qui ne pouvait se satisfaire des très faibles reculs israéliens. Dans cette politique, les États-Unis ont été complices. Ils ont accepté qu'Israël limite au maximum les concessions, ils ont accepté le développement des implantations de colons dans les Territoires, le vol des terres, la destruction de nombreux villages palestiniens. Et d'ailleurs, ces mêmes États-Unis ne demandent pas aujourd'hui que toutes les terres volées soient rendues, ils se satisfont de l'actuel rapport des forces qui laisse aux Palestiniens une portion congrue de leur propre territoire.

En fait, de la part de l'impérialisme américain, il n'y a pour l'heure aucun changement d'attitude, seulement le choix d'aller vers un règlement mais

sans geste contraignant à l'égard d'Israël. Arafat gagne une reconnaissance américaine tandis que son peuple reste, lui, toujours aussi démuni et opprimé. Et dans ces conditions, même si Israël allait jusqu'à accepter un État palestinien indépendant (ce qui est encore peut-être loin d'être le cas) cet Etat, réduit et morcelé ne serait qu'une sorte de bantoustan où croupiraient tous ceux que l'économie israélienne refuse.

C'est dire que dans le cadre actuel il n'y a aucune solution pour le peuple palestinien méprisé, comme il n'y a aucune solution pour la population juive israélienne contrainte de vivre dans une citadelle, le doigt constamment appuyé sur la gâchette d'un fusil car entourée d'une population hostile. Sans une totale égalité économique et politique, aucune coexistence n'existera entre ces deux peuples. Mais cette totale égalité, ils ne peuvent l'attendre ni d'un Netanyahou, ni d'un Arafat, et encore moins d'un Clinton, gardien d'un système impérialiste exploiteur et oppresseur.

**Georges LATTIER** 

# Pinochet piégé

# L'EX-DICTATEUR...

Le ministre de l'Intérieur britannique a permis aux poursuites et à la procédure d'extradition engagées par le juge espagnol Baltazar Garzon contre Pinochet de suivre son cours. Si Pinochet était un simple ressortissant de l'Afrique anglophone, il serait déjà dans l'avion en route pour l'Espagne. Mais Pinochet est Pinochet, et le Chili un bon client de la Grande-Bretagne. Aussi rien ne dit que l'ex-dictateur chilien ne finira pas ses jours sur les terres de la « perfide Albion ».

En effet, tandis que Pinochet est confortablement installé dans une demeure très coûteuse, une armée d'avocats, payés à prix d'or, entend bien se servir de toutes les ruses du droit pour que l'ex-dictateur ne se retrouve jamais dans le box des accusés. Il a fallu seize ans de procédure pour y amener un Papon, lui aussi très protégé. A 83 ans, Pinochet a donc toutes les chances de ne pas avoir à répondre même d'une infime partie de ses crimes, puisque les plaintes engagées contre lui ne concernent qu'une fraction de ses victimes, des ressortissants étrangers.

Paradoxalement, dans ses poursuites contre Pinochet, le juge espagnol entend se servir de documents américains récemment déclassifiés. Quelques-uns ont été publiés par la presse ces jours-ci.

Ces archives, en provenance de la CIA et de différents services secrets américains, rappellent, en passant, ce que fut la politique des Etats-Unis dans les années soixante et soixantedix dans toute cette partie du monde qu'ils considèrent comme leur arrière-cour et où,

pour garantir leurs intérêts politiques et économiques, ils ont noué de nombreux liens avec les différentes forces armées.

Le Chili n'échappa pas à cette loi commune. La compagnie nord-américaine ITT s'y était établie. Elle y jouait un rôle de coordinateur des intérêts nord-américains sur place. Le Chili était un gros fournisseur de cuivre, une matière première stratégique. Différentes grandes entreprises y étaient directement intéressées. Il existait depuis 1965 un partenariat entre les compagnies nordaméricaines et l'État chilien pour l'exploitation des grandes mines. Les bénéfices qu'elles en ont retirés en quelques années ont été évalués comme équivalant à tout le capital social du Chili, depuis qu'il existait (1541).

Washington était prêt à tout pour que le Chili reste sous son influence et n'ait pas d'imitateurs. La perspective de la venue

aux affaires du gouvernement «d'Unité Populaire » d'Allende leur apparût comme une menace. Dès 1964, ils dépensèrent des millions de dollars pour financer son principal adversaire, le démocrate chrétien Frei (le père de l'actuel président). Mais ils ne réussirent pas à empêcher la victoire d'Allende en 1970.

Une fois celui-ci nommé, ils se jurèrent donc de faire capoter le nouveau gouvernement. L'impérialisme américain mobilisa alors ses ressources, ses diplomates comme ses services secrets. Tandis que le gouvernement américain coupait les aides financières au nouveau gouvernement chilien, il dépensait des millions de dollars pour le faire tomber. Il acheta la presse, finança la «grève des patrons» et des camionneurs, stimula les opposants de droite et d'extrême droite. A cela s'ajouta l'étranglement économique par la baisse du prix du cuivre à la

Bourse de Londres et le refus de livrer des pièces de rechange ou des produits alimentaires afin de discréditer le régime, etc.

Enfin, pour « écraser ce fils de pute d'Allende», selon une expression du président américain Nixon, les dirigeants des États-Unis armèrent et entraînèrent les militaires hostiles en vue du coup d'État.

Aujourd'hui comme hier, Pinochet sert de paravent aux grandes puissances impérialistes complices à un titre ou à un autre d'un coup d'État qui se décida au moins autant à Washington qu'à Santiago. Le tribunal qui jugera des crimes de Pinochet n'est déjà pas prêt de se réunir. Quant à instruire vraiment le dossier des crimes des dirigeants des principaux États impérialistes, qui continuent d'imposer leur loi sur la planète, il faudra pour cela rien moins qu'une révolution sociale.